

MONSEIGNEUR  
**L'ÉVÊQUE DU MANS**

ET

**LE PHALANSTÈRE ;**  
Correspondance avec l'évêché

SUIVIE

D'UN CHAPITRE INTITULÉ

**LE CURÉ ,**

EXTRAIT D'UN TRAVAIL INÉDIT AYANT POUR TITRE

**LA COMMUNE RURALE ;**

*Ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être.*

PAR AUGUSTE SAVARDAN,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

PRIX : 1 franc.

Au profit de l'œuvre Phalanstérienne.

PARIS

A LA LIBRAIRIE PHALANSTÉRIENNE,  
QUAI VOLTAIRE, N° 45.

N<sup>o</sup>. 1304.

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DU MANS

ET

LE PHALANSTÈRE ;

Correspondance avec l'évêché

SUIVIE

D'UN CHAPITRE INTITULÉ

**LE CURÉ,**

EXTRAIT D'UN TRAVAIL INÉDIT AYANT POUR TITRE

LA COMMUNE RURALE ;

*Ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être.*

---

PAR AUGUSTE SAVARDAN,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

---

PARIS

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,

RUE DE SEINE, N° 40.

FONDS DIBOIS : 37-62

NOUVEAU TRAVAIL DE MARS

LE PHARMACIEN  
Correspondance avec l'étranger

SUIVANT

DUN CHAPITRE INTITULÉ

LE CURS

EXTRAIT D'UN TRAVAIL QUI AURA POUR TITRE

LA COMMUNE RURALE

de qui elle est le ou par elle fondant etc.

PAR AUGUSTE BAVILLARD

PROFESSEUR EN MÉDECINE

Imprimerie de PELTIER à Saint-Calais, (Sarthe).

A LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE

RUE DE SEINE, 10



A MONSEIGNEUR

L'EVÊQUE DU MANS.

*La Chapelle-Gaugain, le 25 février 1846.*

---

« Entre le mandement public de 1845 et la lettre  
« particulière que Monseigneur a bien voulu m'écrire  
« le 14 mars de la même année, il y a tout juste la  
« place d'une injustice, mais trop facile à réparer,  
« pour que Monseigneur veuille s'y refuser à ma  
« prière. »

(Lettre à M. VINCENT, vicaire général, 27 janvier  
1846.)

---

*Consummatum est...*

---

MONSEIGNEUR,

Mon respect pour votre grandeur m'a fait chercher et attendre long-temps le moyen de concilier le deuxième paragraphe de votre mandement de 1845 avec les explications que vous eûtes l'extrême bonté de me donner le onze mars de la même année.

Votre grandeur persiste à croire que ces explications ont été suffisantes :

Persuadé, de mon côté, qu'elles auraient dû, pour être complètement justes, avoir la même publicité que le mandement, je livre à l'impression les pièces du litige.

Puisse votre grandeur ne point oublier qu'en agissant ainsi, j'accomplis, suivant l'impulsion de ma conscience, un devoir important; que l'intention qui me dirige est droite; que mon but est le triomphe de la vérité et que, quoiqu'il en soit, je ne cesserai d'être,

de votre grandeur,

Monseigneur,

le très-respectueux serviteur,

**SAVARDAN,**

D. MÉDECIN.

A MONSEIGNEUR

L'EVÊQUE DU MANS.

*La Chapelle-Gaugain, 14 mars 1845.*

---

« Grâce à Dieu, le nombre des *Insensés* qui s'é-  
« puisent en vains efforts pour expliquer, par d'ab-  
« surdes systèmes, les merveilles dont le monde est  
« rempli, n'est pas grand dans nos provinces; *ils se*  
« *cachent et n'osent révéler au grand jour leur doc-*  
« *trine, s'ils en ont une.* Nous ne chercherons pas,  
« nos très-chers frères, à vous conduire au travers  
« des ténébreuses régions intellectuelles où se discu-  
« tent de fantasques opinions *heureusement inconnues*  
« *parmi vous.* Vous ne comprendriez pas même les  
« sonores dénominations de Panthéistes, de Phalansté-  
« riens, de Socialistes et autres semblables de création  
« récente; nous vous en félicitons. »

(Mandement de Monseigneur l'Evêque du Mans pour  
le saint temps de carême 1845.)

---

« Ego autem dico vobis:.... qui autem dixerit fratri  
« suo, *fatue*, reus erit gehennæ ignis. »

« Et moi je vous dis: .. celui qui dira à son frère,  
« *insensé*, sera condamné au feu de l'enfer. »

( St.-Mathieu, C. V, V. 22.)

---

MONSEIGNEUR,

A peine votre mandement venait-il d'être lu au prône de  
ma paroisse, que, de différents côtés, comme autrefois à  
Pierre pendant la nuit de la passion, cette question me fut  
adressée :

*Et vous, n'êtes-vous pas aussi de ces gens-là?* Du reste,  
Monseigneur, le coq a pu chanter sans troubler ma consi-  
cience, et si, comme Pierre, j'avais dû *pleurer ensuite avec*  
*amertume*, ce n'eût pas été sur moi, car, Dieu merci, je n'a-  
vais renié ni trois fois, ni une.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de l'obligation, de se défendre contre vous, où vous placez un homme (1) qui professe depuis si long-temps pour vous une affectueuse vénération et auquel vos paroles, s'il les acceptait en silence, pourraient infliger une part de la déconsidération que vous essayez de jeter sur la masse toujours croissante de ceux qu'anime la véritable charité évangélique, cette charité sans étroitesse qui consiste à vouloir du bonheur *pour tous* et aussi bien dès ce monde que pour l'autre.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de la douleur de vous entendre, vous habituellement si bienveillant, si plein d'indulgence et si scrupuleux observateur des préceptes divins, jeter à la face de vos frères cette injurieuse qualification d'*insensés*, qui peut conduire au feu de l'enfer celui qui la profère.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de voir votre jugement et votre prudence succomber à cette espèce d'*idéophobie* qui rend aujourd'hui le clergé catholique si agité et peut-être presque agitateur; et y succomber au point de venir, vous aussi, jeter votre pierre, et pourquoi!... à des opinions qui, vous l'affirmez vous-même, sont inconnues parmi nous, et faire entrer ainsi, dans nos esprits, le démon si puissant de la curiosité et l'occasion de la controverse.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de voir votre sagesse, et votre prudence se manquer à elles-mêmes, quand vous dites que ces *insensés*, que ces *Phalanstériens se cachent et n'osent révéler au grand jour leur doctrine, s'ils en ont une*; en nous disant cela, Monseigneur, de gens dont les doctrines sont imprimées dans de nombreux volumes, et propagées et discutées, chaque jour, par de nombreux journaux, partout où l'on écrit et partout où l'on pense.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de trouver, dans le clergé presque tout entier, une foi assez peu vive pour que vous descendiez dans le champ de la discussion, comme

---

(1) En 1842, j'adressai à Monseigneur l'Evêque du Mans un travail de statistique intitulé *De l'association appliquée aux communes rurales*.

Ce travail avait été lu à la société d'agriculture, sciences et arts du Mans et inséré tout entier dans le bulletin de cette société, ainsi que dans plusieurs journaux de Paris.

Il avait pour but de montrer la possibilité et l'importance de la réalisation de la grande découverte de Charles Fourier et la conclusion en était positivement et nommément *Phalanstérienne*..

des guerriers ordinaires, avec les mêmes passions, avec l'orgueil, avec la colère, avec les mépris, avec l'injure; comme si vos armes devaient ressembler à toutes les armes; comme si les idées contre lesquelles vous anathématisez ne devaient pas, sans cela, périr d'elles-mêmes, si elles sont fausses; comme si vous doutiez de la puissance de la vérité; comme si vous cessiez de croire à l'éternité de celle que vous annoncez au nom du Christ, ou à la légitimité de toutes les conséquences qui en ont été tirées; comme si enfin vous aviez cessé d'avoir foi à l'immutabilité de la pierre sur laquelle l'église est bâtie et comme si vous commenciez à redouter que les portes de l'enfer ne prévalent contre elle.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été sous le poids de cette douloureuse pensée, que la charité universelle qui anime les hommes contre lesquels vous réunissez dans un si court espace les expressions d'*insensés*, d'*absurdes*, de *ténébreux*, de *fantasques* etc; que leur charité a surtout pour ennemis ceux qui, depuis dix huit cents ans, ont reçu du Christ, sans l'accomplir, la mission formelle de réaliser, pour l'humanité toute entière, le bonheur dès ce monde, tout en la conduisant dans les voies du bonheur éternel.

Si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de la pensée, (pardonnez-la moi, si elle est mauvaise), que le démon aveugle de l'orgueil doit habiter au milieu d'un corps, qui, après dix huit cents ans d'un apostolat émané d'une source aussi féconde, et après avoir si peu encore réalisé la sainte mission qui lui fut confiée, persiste à s'exagérer la puissance des moyens qu'il emploie pour le bien; à rester dans la voie où il languit avec si peu de progrès depuis tant de siècles; à attribuer son insuffisance à la perversité humaine et enfin à refuser sans examen, à injurier et à persécuter, comme au temps de Galilée au lieu de s'en aider, toute idée neuve, toute vérité qu'il n'a pas inventée ou qui ne lui a pas demandé la permission de naître.

Enfin, si j'avais pleuré, Monseigneur, c'eût été de cette autre et dernière pensée, (pardonnez-la moi encore, je vous en supplie), que, cédant ou à une espèce de mot d'ordre ou à une sorte d'épidémie, vous avez, sans nécessité aucune pour votre saint et éloquent mandement, lancé votre anathème sans avoir lu aucun de ces systèmes qu'il condamne avec tant de rudesse et d'amertume.

Si vous les aviez lus, Monseigneur, votre esprit, si éminemment logique, aurait su, au milieu des erreurs et des écarts d'imagination, (s'ils en contiennent), distinguer d'éminentes vérités et ne pas jeter ainsi tout le bon grain au vent pour quelques grains d'ivraie.

Vous auriez vu dans les écrits des Phalanstériens, par exemple, écrits qui composent un vaste corps de doctrine, vous auriez vu que rien n'y justifie les mépris du clergé. — Vous auriez vu que le but de la science sociale n'est pas de le ramener à la besace et aux sandales des apôtres, de le dépouiller de ses ornements d'or, de ses palais épiscopaux, de ses somptueuses basiliques et d'enlever au culte ses solennités.

Vous auriez vu que le but de cette doctrine est d'accroître encore toutes ces choses, mais à tous les degrés de l'échelle hiérarchique et de ne point laisser la véritable armée militante, le respectable clergé des campagnes, dans l'état de choquante infériorité où il est placé.

En vous rappelant votre tournée épiscopale du commencement de 1842 et vos paroles d'étonnement, d'admiration et de gratitude pour la réception qui vous fut faite dans une pauvre paroisse, (1) vous eussiez rendu alors cette justice à l'esprit Phalanstérien, qu'en lui se rencontrent par fois de ces inspirations par lesquelles le culte peut retrouver, au sein de la pauvreté même, un luxe champêtre, qui, en ajoutant à sa majesté, le sauve de la monotonie, trop souvent ridicule, des réceptions ordinaires.

En lisant avant de juger et de condamner, vous auriez vu, Monseigneur, que, préoccupée uniquement de cette charité, de cette fraternité universelle pour le triomphe de laquelle le Christ a dicté l'évangile et s'est laissé crucifier, la doctrine phalanstérienne, sans dénier aucunement au clergé ses droits à diriger l'humanité dans la recherche *du royaume de Dieu*, a pour but d'apporter au monde la réalisation *de tout ce reste* qui nous a été, non moins solennellement, promis *par surcroît*, et dont, faute de mieux, l'église n'a su encore que conseiller, comme un devoir, l'abnégation au peuple.

Vous auriez vu, Monseigneur, qu'il y a là toute une science, bien digne assurément d'être étudiée et discutée, puisqu'elle

---

(1) Voir l'Union, journal de la Sarthe, du 30 avril 1842.

a le bonheur de l'humanité pour objet; une science, enfin, qu'un homme juste n'a pas le droit de juger sans examen.

Aussi, Monseigneur, vous ne démentirez point, j'en ai l'espérance, le haut caractère qui vous distingue : vous regretterez l'anathème trop prompt qui forme un hors-d'œuvre dans votre saint et éloquent mandement; vous regretterez, et les termes dans lesquels cet anathème est conçu et le tort qu'il a pu causer, (*tort qu'un seul mot peut réparer*); et surtout, avec cette charité évangélique dont le souvenir pour moi s'étend, avec une respectueuse reconnaissance, jusqu'à l'époque déjà bien éloignée, où vos saints conseils dirigeaient mon enfance, vous me pardonnerez cette juste défense et vous ne cesserez point d'agréer le profond respect avec lequel. . . .

SAVARDAN,

D. MÉDECIN.

ÉVÊCHÉ DU MANS.

A M. le docteur

Savardan , maire à la Chapelle-Gaugain.

*Le Mans , le 24 mars 1845.*

MONSIEUR ,

Les plaintes exprimées dans votre lettre, en date du 14 de ce mois, m'étonnent, je vous l'avoue. Il est évident que le paragraphe de mon mandement, qui vous a blessé, a trait, non aux questions économiques dont j'ai fait entièrement abstraction, mais seulement aux questions religieuses, telles qu'elles sont entendues par les divers écrivains que je signale. Or, sous ce dernier point de vue, les expressions, que j'emploie ont malheureusement une application trop fondée. Les feuilles qui servent d'organe aux opinions que je combats et les ouvrages publiés pour les exposer et les défendre, nous fournissent chaque jour, l'occasion de le reconnaître. Aussi, soyez assuré, Monsieur, que je n'ai point parlé sans connaissance de cause.

Il ne suffit pas que des écrivains empruntent quelques vérités de la foi catholique, qu'ils exploitent ensuite à leur gré, pour qu'un évêque ne se croie pas obligé de repousser leurs erreurs; mais en les condamnant, il se fera toujours un devoir de respecter les personnes, et je ne pense pas y avoir manqué.

D'après cela, mettant de côté les doctrines d'économie, d'organisation de travail, dont je n'avais nullement à m'occuper dans mon mandement, pour ne parler que des questions morales et religieuses, j'éprouve le regret de dire que je ne puis revenir sur ce que j'ai avancé.

Plût à Dieu qu'un blâme, toujours pénible à déverser, cessât d'être nécessaire!

Du reste, je vous prie, monsieur, d'être persuadé que je suis loin d'être insensible à vos sentiments personnels, que je n'ai pas oublié l'accueil qui m'a été fait à la Chapelle-Gaugain, grâce à vos soins empressés, et je n'en suis pas moins reconnaissant aujourd'hui qu'alors.

Veillez agréer.....

† J. B. Évêque du Mans.

A MONSEIGNEUR

L'EVÊQUE DU MANS.

La Chapelle-Gaugain , 16 janvier 1846.

MONSEIGNEUR ,

Lorsque , l'année dernière , dans votre mandement , vous nous félicitez tous *de ne pas même connaître et de ne pouvoir comprendre les sonores dénominations de Panthéistes , de Phalanstériens , de Socialistes et autres semblables de création récente* , je pris la liberté de faire à votre grandeur cette prédiction :

*Que ces paroles ouvriraient infailliblement , dans les esprits , la porte au démon de la curiosité.*

Ma prédiction s'est réalisée : je ne dirai pas au sujet des Panthéistes , dont je n'ai guère souci , et qui en excitent infiniment moins dans le monde que dans la pensée du clergé où ils me font un peu l'effet des moulins à vent du bon Don Quichotte ;

Mais je veux parler des Phalanstériens ; de ces Socialistes , dont les journaux , dont les livres , dont les idées se sont notablement répandus dans le diocèse depuis votre mandement pour le saint temps de carême 1845.

A côté de ma prédiction , Monseigneur , se trouvaient aussi quelques plaintes : pour moi qui , depuis mon enfance , conserve pieusement , au nombre de mes meilleurs souvenirs , un respectueux et reconnaissant attachement pour les consolations et les encouragements par lesquels vous vous efforciez de me rendre moins lourd le poids des dégoûts et des ennuis du collège ;

Pour moi qui , vous le saviez , Monseigneur , suis placé , quelque loin que ce soit , dans les rangs de ces Phalanstériens , de ces Socialistes auxquels vous appliquiez si sévèrement l'épithète d'*insensés* ;

Pour moi qui , dans mes fonctions de médecin et de maire de campagne , ai aussi charge d'âmes et besoin , pour être

bon à quelque chose, de l'estime de mes administrés, ce dût être une épreuve douloureuse que celle à laquelle me soumettait si brusquement l'espèce d'anathème lancé du haut du trône épiscopal.

Je pris donc la liberté de vous soumettre mes observations et mes doléances qui, je le regrette sincèrement, portaient plus que cela n'était convenable, de ma part surtout, à l'égard de votre grandeur, le cachet de la promptitude, de la critique, . . . enfin . . . de l'amour propre offensé.

Vous eûtes la bonté, Monseigneur, de ne pas même faire allusion à cet oubli momentané de ma vénération pour vous, à ce péché de mon orgueil et de me répondre que le paragraphe de votre mandement qui m'avait blessé, avait *trait non aux questions économiques et aux doctrines d'organisation du travail, mais seulement aux questions religieuses.*

J'eus l'honneur de faire observer alors à votre grandeur que cette distinction, si naturelle dans un esprit aussi éclairé et aussi équitable, n'avait malheureusement pas été faite dans le mandement et qu'aux yeux des ecclésiastiques qui en avaient fait la lecture et des fidèles qui l'avaient écoutée, le nom seul de Phalanstérien était désormais un titre de réprobation, qui ne pouvait plus être effacé que par la main sacrée qui en avait tracé la formule.

Serait-ce donc, Monseigneur, trop demander à votre bonté, trop attendre de votre justice, que d'espérer, pour cette année, un mot *de cette juste distinction* dans votre mandement pour le saint temps de carême 1846?

L'école Phalanstérienne, à laquelle plus j'étudie, plus je m'honore d'appartenir, est une école qui n'a pas admis d'autre programme que celui de l'organisation du travail, au moyen d'un procédé, découvert par Fourier.

Ce procédé a pour base les lois établies par Dieu pour maintenir l'ordre dans l'univers; lois qui, par suite de l'unité de système qui devait nécessairement émaner de la puissance divine, ont été retrouvées par les physiiciens, vous le savez, Monseigneur, non seulement dans l'harmonie planétaire, mais encore dans l'harmonie des sons et des couleurs et que les naturalistes et les physiologistes retrouvent encore tous les jours dans tous les règnes de la création terrestre.

Fourier, persuadé, sans doute, qu'Isaïe (ch. 1<sup>er</sup> V. 19 et C. 2. V. 4.), n'avait pas fait une vaine promesse en annon-

cant aux hommes la jouissance des biens de la terre et la paix universelle ; (1) persuadé aussi que Jésus-Christ, après avoir parlé de tout ce qui compose le luxe externe et après en avoir promis la jouissance *par surcroit*, n'avait pas dit une vaine parole en ajoutant : *cherchez et vous trouverez* ; Fourier a pu penser que ce que Dieu avait voulu nous laisser le soin de chercher et le mérite de trouver pour notre bonheur temporel , après la recherche du royaume de Dieu et de sa justice, c'était l'application à nos rapports sociaux , à l'organisation de nos travaux , de cet admirable ordre sériaire qui se trouve partout dans l'univers et qui ne doit pas faire exception pour l'homme seul.

La doctrine Phalanstérienne consiste donc, Monseigneur, dans la réunion d'un certain nombre de travailleurs sous un même toit et dans leur arrangement en séries et en groupes tellement engrenés , — que tous viendront , *par attrait*, par une sainte émulation et chacun selon les facultés que la providence lui a départies, y chercher le travail, s'y livrer à l'exercice de la charité universelle et y trouver le bonheur avec la vertu ; — que tous, enfin, seront régis par un ordre tel qu'ils s'accorderont religieusement entre eux, comme, sous les lois de l'harmonie, s'accordent les astres, les coupleurs et les sons.

Fourier a laissé les formules mathématiques de cette étonnante harmonie et ces formules sont aussi minutieusement rigoureuses que celles, incontestées aujourd'hui, au moyen desquelles les savants démontrent le système planétaire.

Il a tracé aussi le plan de l'admirable édifice dans lequel l'harmonie Phalanstérienne doit se réaliser.

Là, Monseigneur, l'église, non moins que dans notre

---

(1) Si volueritis et audieritis me, bona terra comedetis.

Si vous voulez et si vous m'écoutez, vous jouirez des biens de la terre. C. 4. V. 19.

Et judicabit gentes et arguet populos multos; et inflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces. Non levabit gens contra gentem gladium, nec exercebuntur ultra ad prælium.

Il jugera les nations; il corrigera beaucoup de peuples: alors ils convertiront leurs épées en instruments de labourage et leurs lances en faucilles. Nulle nation ne lèvera le glaive contre une autre nation et ils ne s'exerceront plus dorénavant à la guerre. (C. 2. V. 4.)

société chrétienne, occupe une des places principales, et la plus pauvre des paroisses, le phalanstère le moins favorisé, trouvera, dans les prodigieux produits de son organisation, le moyen d'y réaliser des pompes religieuses qui n'auront rien à envier à nos cathédrales actuelles.

Telle est la science Phalanstérienne adoptée par l'école à laquelle je m'honore d'appartenir.

Serait-ce donc là un rêve, une folie? Non, Monseigneur; mais, quand bien-même des esprits prévenus, persisteraient à n'y pas voir autre chose, il faut en convenir, cette folie serait sainte, car elle n'a pour objet que le bonheur de l'humanité tout entière *dès ce monde*, selon les promesses apportées à la terre par Isaïe et par Jésus-Christ.

On vous dira peut-être, Monseigneur, que les Phalanstériens ne sont pas tous des catholiques très fervents et peut-être, moi-même, aurai-je ma part de ce reproche; mais qu'importe à la science?

Si la médecine était restée jusqu'à nos jours, à l'état d'ignorant et superstitieux empirisme où nous la voyons encore chez les sauvages et qu'un Hippocrate la créât tout-à-coup à l'état scientifique où elle est aujourd'hui, avec son anatomie, sa physiologie et sa thérapeutique, serait-il juste de la repousser comme impie, parce que Hippocrate aurait adoré de faux Dieux, ou parce que quelques uns de ses disciples, préoccupés des modifications que subissent les manifestations de notre âme sous l'influence de la matière qui l'enveloppe, auraient nié son immortalité? — Non, Monseigneur, la science Phalanstérienne, pas plus que la science médicale, n'est responsable des erreurs qu'auraient pu commettre ou les inventeurs ou leurs disciples; — pas plus que la vraie religion n'est responsable des erreurs de tous les schismatiques et des fautes que pourraient commettre ses ministres.

C'est donc avec confiance en votre justice, Monseigneur, que je supplie de nouveau votre grandeur, de consacrer, dans son mandement de 1846, quelques mots à cette juste distinction, admise par vous dans votre lettre du 24 mars 1845, entre les Phalanstériens, s'il en existait, qui auraient pour but de détruire les immortels principes du christianisme et ceux qui, comme moi, respectent la religion tout en se

vouant à l'étude et à la réalisation d'une science destinée à  
changer en bonheur les maux qui désolent l'humanité.

Veuillez agréer etc.....

SAVARDAN,

D. MÉDECIN.

ÉVÊCHÉ DU MANS.

A M. le docteur

Savardan, Maire à la Chapelle-Gaugain.

*Le Mans, le 24 janvier 1846.*

Monsieur le docteur,

Monseigneur, pressé d'occupations graves et nombreuses qui ne lui laissent pas le loisir de répondre à votre lettre du 12, me charge de le faire pour lui. En me rendant à son désir, ce n'est point une discussion suivie que je veux entreprendre; il faudrait des volumes pour traiter toutes les questions religieuses, économiques et sociales, que soulève la théorie Phalanstérienne, dont les résultats excitent vos sympathies et réjouissent vos espérances. Je me bornerai à quelques mots.

Je veux d'abord que vous sachiez, monsieur, que nous désirons, nous aussi, l'amélioration du sort des classes pauvres et ouvrières; 2° que nous applaudissons aux efforts tentés pour accroître le bonheur de l'homme sur la terre, pourvu que ce ne soit pas au détriment de sa vertu et de son éternité; 3° que nous reconnaissons à Fourier du talent et même quelques idées utiles et quelques principes féconds; 4° que parmi les hommes attachés à ses doctrines ou plutôt à son nom, nous en comptons volontiers dont les intentions sont bonnes, la vie honorable et dont les actes valent mieux que les principes. Mais que le système Phalanstérien, pris en lui-même et considéré dans son ensemble, soit raisonnable, utile, moral et religieux, vous me permettrez, monsieur, de n'en rien croire. J'entends, par système Phalanstérien, celui qui résulte des divers ouvrages de Fourier, et il faut bien, je crois, l'entendre ainsi, du moins tant que les disciples de cet homme célèbre n'en auront pas formulé un autre tout différent de celui du maître, bien défini, bien complet et généralement admis dans toute l'école. Or, sans parler des idées fantastiques et des rêveries bizarres, qui

font le cortège de *l'analogie universelle* et de la *cosmogonie*, ne suffirait-il pas de la partie *morale* de ce système pour le juger? Ce n'est pas parce qu'on aura jeté ça-et-là, les noms de religion, de Dieu, de vertu dans plusieurs volumineux ouvrages, où il n'est question que de voluptés érotiques et gastronomiques, qu'on pourra dire qu'une doctrine répond aux besoins moraux de l'homme. Une théorie qui prend les jouissances des sens pour mobile essentiel, pour unique but de l'institution sociale, qui fait jouer un rôle immense à la *gastrosophie* et aux *relations sexuelles* (pour employer les termes de l'auteur), une telle théorie n'est pas faite pour régénérer la société et lui apporter un vrai et solide bonheur. Dieu préserve à jamais le monde « de ces réunions de sociétés honnêtes, où il arrive qu'en dernière analyse, *chacun des hommes a eu toutes les femmes, et chaque femme a eu tous les hommes!* » (Traité de l'association, p. 401). J'aime mieux, monsieur, renoncer à des citations qui me font rougir et qu'il serait malheureusement trop facile de multiplier, pour me borner à recommander à la maturité de vos réflexions cent autres pages du même ouvrage et des autres productions de l'auteur que vous connaissez sans doute, et vous prier de voir le L. 11 de *l'université catholique* et les *études sur les réformateurs contemporains*, par Louis Reybaud, etc...

Mais vous me dites peut-être que vous n'admettez rien de ces immoralités, non plus que des rêveries inqualifiables qui se lisent çà et là, dans le même *traité de l'association*, dans le *nouveau monde industriel*, etc... Je veux le croire, monsieur, et je vous en félicite. Mais alors permettez-moi de vous dire que vous n'êtes pas *Phalanstérien* selon l'acception vulgaire de ce terme; vous ne l'êtes pas comme Fourier, fondateur du Phalanstère; vous acceptez tout au plus quelques conséquences pratiques de son système, et vous répudiez les principes d'où elles sont déduites.

Assurément, monsieur, je ne vous blâmerai pas au point de vue de la morale, de ce que Fourier aurait pu appeler une inconséquence; mais de ces courtes observations, je conclurai d'abord que Monseigneur en entendant le système Phalanstérien comme il le devait et comme on le comprend communément, a eu raison de le mettre au nombre de ceux qui méritent d'être stigmatisés; secondement, qu'il ne peut

retracter son expression ni lui donner une explication qui serait généralement peu comprise et assez inopportune dans son prochain mandement ; troisièmement que c'est à vous, monsieur, de répudier hautement cette dénomination de Phalanstérien que vous avez raison de trouver peu flatteuse dans son sens ordinaire et qui, dans le fait, j'en suis persuadé, ne peut vous être justement appliquée. J'ajouterai seulement à cela, monsieur le docteur, deux ou trois remarques sur quelques phrases de votre lettre.

Vous pensez que « après avoir parlé de tout ce qui com-  
« pose le luxe externe, et après en avoir promis la jouissance  
« par surcroît, Jésus-Christ n'a pas dit une vaine parole en  
« ajoutant cherchez et vous trouverez ; que cette recomman-  
« dation doit s'entendre de la recherche de *l'ordre sérieux* et  
« de son application à nos rapports sociaux, etc... » Permettez-moi de vous faire observer 1° que cette interprétation des paroles de N. S. est tout-à-fait nouvelle, inconnue de l'église, des pères, des docteurs etc... ce qui la rend déjà un peu suspecte ; 2° que la vie de N. S. a été bien loin de tout luxe externe et que la doctrine de son évangile y paraît fort étrangère pour ne pas dire opposée : voyez plutôt si, lorsqu'il établit les lois générales du bonheur au ch. 5 de St.-Mathieu, il y comprend celui-là et s'il y a lieu d'y appliquer les maximes *beati qui lugent... beati qui persecutionem patiuntur... beati cum maledixerint vobis...* et cent autres pareilles, et spécialement celle-ci qui est la base du christianisme ; *siquis vult meus esse discipulus, abneget semetipsum, tollat crucem suam, et sequatur me* ; 3° que les disciples de N. S., qui avaient vécu avec lui, qui s'étaient remplis de ses inspirations, qui devaient comprendre sa pensée tout entière, ont montré dans leur enseignement comme dans leur vie, un oubli total du *luxe externe*, de *l'application de l'ordre sérieux aux rapports sociaux*, quoiqu'ils entendissent fort bien, je ne dirai pas la philanthropie, mais la charité qui leur fit faire de belles choses.

« Fourrier, dites-vous, monsieur, a laissé le plan de l'ad-  
« mirable édifice dans lequel l'harmonie Phalanstérienne doit  
« se réaliser et l'église y occupe une des principales places... »  
Que Fourrier veuille bien reconnaître dans une certaine classe d'individus, un sentiment religieux, et donner une petite satisfaction aux besoins qui en naissent, à côté même

des satisfactions les plus grossières prodiguées à tous les besoins engendrés par toutes les passions, ce n'est pas une grande générosité à l'endroit de la religion. Pour un catholique il ne suffirait pas même que l'église eût *une des principales places*, comme vous voulez bien la lui attribuer; il lui faut la principale place dans l'ordre social, attendu que les intérêts moraux, religieux, éternels qu'elle a pour objet dominant incontestablement tous les autres.

Vous ajoutez, monsieur, que les utopies Phalanstériennes, « si elles sont un rêve, une folie, sont au moins une « folie sainte, puisqu'elle n'ont pour objet que le bonheur « de l'humanité tout entière, dès ce monde..... » Désirer le bonheur pour tous les hommes, dès ce monde, c'est un beau désir; l'espérer, c'est, je crois, une erreur, mais erreur digne d'une bonne âme et d'un facile pardon; mais placer ce bonheur dans la réalisation des théories fouriéristes, telles du moins que les a formulées leur auteur, c'est, pour ne pas dire d'avantage, une illusion aussi opposée à la société et à la religion qu'à la vérité; les théories *passionnelles*, les mœurs *phanérogames* et *gastrosophiques* ne sauraient conduire à la vertu ni au bonheur, ni dans ce monde, ni dans l'autre; et je m'imagine que tout homme à l'esprit droit et au cœur libre qui aura bien examiné cette question, pourra difficilement persister dans une opinion contraire.

Enfin « l'école Phalanstérienne selon vous, monsieur, « n'a pas d'autre programme que celui de l'organisation du « travail au moyen d'un procédé découvert par Fourier. » L'organisation du travail est un but digne d'un esprit élevé, et que nous ne prétendons point blâmer; peut-être y a-t-il là quelque chose à faire, beaucoup même pour le bien des travailleurs et de la société en général, seulement, croyons nous, ce ne peut être ni contre la religion, ni en dehors d'elle que se réalisera cette grande œuvre.

Mais si ce procédé découvert par Fourier est celui qui résulte de ses ouvrages, comme on doit le présumer, je crains beaucoup qu'il ne soit *un moyen d'organiser* les passions, plutôt que le travail.

Vous affirmez, il est vrai, que « ce procédé a pour base « les lois établies par Dieu pour maintenir l'ordre dans l'univers » et s'il en était ainsi, je l'avoue, ce *procédé* devrait être irréprochable: car *l'ordre*, la justice, la vérité, la vertu,

la sainteté, le *vrai* bonheur ne peuvent être opposés. Mais tous n'entendent pas de la même manière les lois établies par Dieu, surtout les lois morales, tous n'en déduisent pas non plus les mêmes conséquences, tant s'en faut. Or le procédé en question repose sur les lois de Dieu comme Fourier les a comprises, se compose des conséquences telles que Fourier les a déduites : qui en assure la vérité? Sans doute ce ne sont pas les règles de son analogie universelle ni ses formules mathématiques, qui, bonnes à quelque chose peut-être dans l'ordre matériel, ne peuvent communément être qu'une source plus abondante d'erreurs dans l'ordre moral, comme les faits du reste paraissent l'avoir trop prouvé.

J'aime à croire, monsieur, que ces réflexions qui se sont étendues bien au de là de ma première intention, ne vous seront point désagréables parce que je suis persuadé que, comme moi, vous avez uniquement en vue la vérité et le bien, et que, dès lors vous accueillez très-volontiers tout examen tendant à éclaircir les voies qui conduisent à ce but si digne de nos desirs et de nos efforts.

Recevez l'assurance etc.

VINCENT.

V<sup>re</sup> général.

A Monsieur Vincent ,

Vicaire général de Monseigneur l'Evêque du Mans.

27 janvier 1846.

Monsieur ,

Les réflexions contenues dans la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser sont dictées par un fonds de bienveillance trop évident, pour qu'elles puissent, je ne dirai pas, selon votre expression, m'être *désagréables*, mais pour qu'elles ne soient pas accueillies par moi avec reconnaissance.

Je m'estime infiniment heureux, monsieur, du choix que Monseigneur a bien voulu faire pour m'honorer d'une réponse et cette réponse a cela de particulièrement satisfaisant pour moi, qu'elle me donne l'espoir d'obtenir de vous la permission de vous soumettre quelques unes des réflexions qui me viennent en foule en vous lisant.

Et d'abord, pour que je puisse clairement vous exposer toute ma pensée, j'ai besoin de préciser plus particulièrement certains points dont les termes, différents dans votre esprit et dans le mien, rendraient involontairement toute entente impossible.

Avant tout aussi, je prends acte de ces prémices de votre lettre :

« 1° *Nous désirons, nous aussi, l'amélioration du sort des classes pauvres et ouvrières ;*

« 2° *Nous applaudissons aux efforts tentés pour accroître le bonheur de l'homme sur la terre, pourvu que ce ne soit pas au détriment de sa vertu et de son éternité ;*

« 3° *Nous reconnaissons à Fourier du talent et même quelques idées utiles et* QUELQUES PRINCIPES FÉCOND ;

« 4° *Parmi les hommes attachés à ses doctrines ou plutôt à son nom, nous en comptons volontiers dont les intentions sont bonnes, la vie honorable et dont les actes*  
« VALENT MIEUX, selon nous, QUE LES PRINCIPES.

Et je ne m'arrête pas à cette contradiction entre la reconnaissance de *quelques principes féconds* et la condamnation de *ces mêmes principes*; quand ils sont adoptés par des hommes dont les intentions et la vie sont *bonnes et honorables*;

J'en viens de suite à cette grande objection, à *cette crainte de ne trouver dans l'organisation Phalanstérienne que l'organisation des passions.*

Y aurait-il donc tant de mal à adopter un ordre de choses dans lequel les passions de la chair, les cinq sens *du pauvre*, la vue, l'ouïe, le goût, le toucher et l'odorat, seraient, tous les jours, honnêtement récréés *comme le sont ceux du riche*; — un ordre de choses dans lequel *le pauvre*, cessant d'être entouré du hideux et douloureux cortège de sa misère, pourrait, *comme le riche*, mais dans de justes proportions et dans de justes bornes fixées d'après l'apport de chacun *en capital, en travail et en talent*, s'initier, chaque jour, par l'exercice perfectionné de ces cinq sens, aux idées du bon et du beau en toutes choses, idées auxquelles, (ce me semble, et si j'en crois ce saint qui manquait toujours de ferveur quand il avait faim ou froid,) ne pourrait que gagner le développement du sentiment religieux?

Y aurait-il du mal encore à adopter un ordre de choses dans lequel l'amitié, l'amour proprement dit, puis l'amour de la gloire ou l'ambition, et l'amour des enfants, ces quatre passions du cœur, évidemment encore sorties de la main de Dieu pour le bonheur de l'homme, trouveraient la possibilité de se développer librement et religieusement, sans rencontrer les obstacles actuels des intérêts divergents et de l'envie, des alliances de toute nature appréciées et contractées au seul poids de l'or et enfin des éducations telles que le hasard ou le caprice les fait au sein des familles?

Y aurait-il du mal enfin à adopter un ordre de choses dans lequel ces trois dernières passions ou besoins de l'esprit; — le besoin de l'émulation, de la rivalité; — le besoin de l'accord, de la coalition, — et le besoin de la variété, de l'alternance dans les travaux, trois passions non moins évidemment que les neuf autres pétries par Dieu dans l'organisation humaine, et formant, toutes réunies, un ensemble harmonique et complet par le lien d'une treizième passion, qui domine et résume toutes les autres, je veux dire le sentiment religieux,

l'aspiration de l'âme vers l'infini, vers l'unité, vers la divinité; — y aurait-il donc du mal à adopter un ordre dans lequel, toujours sous la haute direction des lois de la religion et de la morale, ce faisceau de passions, qui est l'homme tout entier, pourrait trouver un juste et libre essor ?

A ces trois questions ainsi posées, monsieur, votre réponse n'est pas douteuse : *Non, assurément, il n'y aurait pas de mal.*

Je crois pouvoir affirmer encore, qu'en admettant la possibilité de la réalisation de ces trois questions, vous seriez conduit, nécessairement, à reconnaître qu'un pareil ordre de choses, dans lequel le bien-être serait général au lieu d'être l'exception, dans lequel, sous la haute direction et sous la surveillance continuelle et paternelle des dépositaires de la science, des maîtres de la morale, des chefs de la prière, du prêtre enfin, dans la haute et magnifique acception de ce mot, c'est-à-dire, du plus intelligent, du plus instruit et du plus aimant, chacun pourrait librement, sagement, chrétiennement, satisfaire toutes les passions que je viens d'indiquer, — Vous reconnaîtriez, dis-je, qu'un pareil ordre laisserait bien moins d'intérêt, bien moins de motifs, bien moins de place aux mauvaises passions, qui ne sont que de subversives déviations des bonnes, quand celles-ci ne trouvent, en général, comme dans notre ordre social, que contradiction, entrave, répulsion ou négation.

Vous allez sans doute me répondre par les mots de *rêve*, *d'utopie* : mais qu'importe à ma thèse, puisque je n'ai d'autre intérêt actuel que celui de convaincre, vous et Monseigneur, que le but auquel j'aspire n'est pas autre que celui que je viens de vous exposer et que ce but ne peut être condamné par vous comme contraire à la morale et à la religion.

M'opposeriez-vous que ce but honnête diffère du but et des moyens indiqués dans les œuvres de Fourier ? Dans ce cas, monsieur, je serais obligé d'en appeler, (et je ne finirai pas sans vous prouver que vous m'en avez donné le droit), d'en appeler de vous, *lecteur prévenu*, à vous *lecteur plus impartial, plus attentif et plus complètement éclairé.*

Le but que je défends, l'amélioration du sort de l'humanité tout entière par des moyens essentiellement moraux et auxquels la religion est sincèrement appelée à prêter son

tout puissant appui, ce but est le seul avoué par l'école Phalanstérienne.

Les moyens sont ; l'association, dans chaque commune, du capital, du travail et du talent, et l'organisation des travailleurs en séries et en groupes, dans lesquels les passions de l'homme, telles que je viens de les indiquer, doivent, nécessairement, trouver une satisfaction suffisante et juste, la satisfaction de tous les désirs honnêtes que Dieu nous a donnés, satisfaction qui, obtenue, enlève, en général, je le répète, prétexte et possibilité à des désirs mauvais et court ainsi, avec une grande puissance, au but que, depuis 1800 ans, vous devez le reconnaître, poursuivent les ministres de la religion avec bien plus de zèle encore que de succès.

C'est l'exposition de ces moyens qui constitue la théorie sociétaire de Fourier.

La réunion d'individus qui essayera la première de ce mode d'association et d'organisation s'appellera Phalanstère, et ceux qui désireront cette réalisation sont d'avance appelés Phalanstériens.

Quoique le nom ne fasse rien à la chose et qu'il puisse être changé sans aucun inconvénient, vous concevez bien, monsieur, qu'il ne serait pas d'un homme, qui s'efforce de se montrer judicieux et qui veut rester un homme de cœur, de répudier ce nom de Phalanstérien, parceque d'autres honnêtes gens, mais prévenus, partiaux et très-insuffisamment instruits de la question, auraient pris ce nom en aversion et l'auraient trop précipitamment chargé de réprobation. J'honore, je vénère Saint-Pierre, mais ce n'est pas dans son reniement que je voudrais l'imiter.

Qu'importe donc que Fourier, dans son immense imagination, ait trouvé *une cosmogonie, une analogie universelle* qui, pour votre esprit prévenu, et défiant comme l'esprit de tout le clergé à l'endroit des idées nouvelles, ressemblent à des folies ou à de coupables erreurs ; — qu'importe donc qu'il ait pensé que le mariage pourrait ou devrait, *dans quelques centaines d'années*, subir, *mais à condition du consentement universel*, sous la sanction des pères et des prêtres d'alors, des modifications qui, dans ce même esprit de progrès et de justice auquel nos lois durent les séparations et le divorce, en feraient disparaître les inconvénients, le dégoût et l'ennui, l'oppression d'un des conjoints par l'autre, la

discorde, l'hypocrisie, la haine, l'adultère, l'empoisonnement et le meurtre. — Qu'importerait que ses idées à ce sujet fussent même immédiatement condamnables, puisqu'elles sont totalement en dehors de la théorie sociétaire, qu'elles n'en font aucunement partie, ce que Fourier et son école ont maintes fois et hautement déclaré de la manière la plus formelle.

Ce que l'école Phalanstérienne avait non moins hautement déclaré encore, c'est qu'elle était prête à s'associer avec le clergé pour l'essai de l'ordre de choses dont je viens de vous répéter l'analyse; de s'associer avec lui, afin que, par cette association, la pureté de la foi fût garantie par l'enseignement, la surveillance et la direction du prêtre, en même temps que la pureté de l'application de la science sociale serait garantie par l'enseignement, la surveillance et la direction de l'ingénieur Phalanstérien; — deux choses qui, je le répète encore, ne sont aucunement contradictoires; — qui pourraient facilement se confondre dans les mêmes hommes; — et qui seraient déjà réalisées, si Dieu avait permis que la découverte de l'application de l'ordre sériaire à l'organisation du travail eût été faite par quelque saint prêtre, au lieu de l'être tout simplement par un honnête chrétien, dont l'imagination, dont le génie, s'est donné une immense carrière, en dehors même de sa théorie, sur une foule de grands et de petits objets, sur lesquels les gens sages ajourneront leur jugement, afin de ne pas se rendre complices de ces sentences prématurées que la postérité a tant de fois réformées à la honte du passé.

Quand ces gens sages penseront aux choses que Fourier, dont toute la vie fut parfaitement honnête et pure, a dites et prédites concernant le mariage, ils n'oublieront point qu'il ne faut pas donner, aux mots dont il s'est servi et surtout au mot *passions*, une autre acception que celle qu'il a adoptée et qu'il a expliquée d'une manière parfaitement claire et satisfaisante; — ils n'oublieront point que c'est dans le mécanisme fort compliqué du système sériaire que consiste et qu'il faut, avant tout, étudier la science Phalanstérienne, au lieu de la chercher et de la juger dans des idées spéculatives qui peuvent dépendre d'elle, mais dont elle ne dépend aucunement; — ils n'oublieront pas que la morale évangélique elle-même a été mise en doute par des gens irréflechis qui ne la jugeaient

qu'au point de vue des mœurs patriarcales telles qu'elles sont peintes dans la bible et ils se souviendront que Jésus-Christ, lui aussi, pour son indulgence envers la Magdelaine et la femme adultère, ne fut pas à l'abri du reproche d'immoralité, d'impureté et de corruption de la part des prêtres juifs qui le crucifièrent.

Maintenant, monsieur, que la question et ses termes sont, je le crois, clairement établis, j'en viens à quelques objets de détail.

1<sup>o</sup> Vous me citez plusieurs des mémorables paroles de Jésus-Christ, en opposition, selon vous, avec les textes des livres saints qui sont pour moi la preuve de la légitimité de la recherche du bonheur pour tous sur la terre. Quel avantage le clergé trouve-t-il donc à n'être, pour ce monde, comme Jérémie, qu'un prophète de douleurs et de misères? Les textes sacrés qui nous promettent le bonheur ici-bas seraient-ils donc moins sacrés que ceux qui nous parlent de la longueur des souffrances de l'humanité? Ne serait-ce pas un aveu tacite d'insuffisance que de nier ou de dénaturer le sens des textes d'espérance et de consolation et de proclamer l'éternité des souffrances?

Et n'est-il pas évident, monsieur, que dans nos citations opposées, celles que j'ai choisies ont l'avenir pour objet, tandis que les vôtres se rapportent aux temps même où vivait Jésus-Christ; et quand le sauveur parle du bonheur de ceux qui pleurent, n'est-ce pas dans le but d'apporter du moins à ses contemporains un soulagement pour des maux que le temps n'était pas venu de faire disparaître; et, sans cela, monsieur, qu'aurait donc voulu dire :

*Nunc autem regnum meum non est hinc.*

Mais *maintenant* mon royaume n'est pas d'ici.

2<sup>o</sup> L'interprétation donnée par Fourier et son école au *cherchez et vous trouverez* de l'évangile, vous paraît un peu suspecte, parce qu'elle est tout-à-fait nouvelle, inconnue de l'église, des pères, des docteurs, etc; mais, monsieur, l'église, et les docteurs ne se sont-ils pas trouvés, en d'autres circonstances, également en arrière des progrès de l'esprit et des connaissances humaines? Quand Galilée, (on ne sçaurait trop le répéter), annonça au monde que le soleil ne tournait pas autour de la terre, le pape, les cardinaux, les docteurs, l'Eglise enfin ne fulminèrent-ils pas contre cette interpréta-

tion , contre cette découverte de notre système planétaire , qui paraissait hérétiquement contradictoire au miracle de Josué et au texte de l'écriture ? mais l'Eglise , après avoir étudié la question , reconnut plus tard l'exactitude de cette découverte , sut la concilier avec les termes de la bible et regrette encore aujourd'hui la persécution à laquelle elle avait soumis , jusqu'à sa mort, l'immortel Galilée.

Il en sera de même de Fourier , croyez le bien , monsieur , et avec ce progrès immense qu'il importe de constater , que l'Eglise de son temps ne l'aura ni emprisonné , ni torturé et qu'elle n'aura d'autre reproche à se faire que de l'avoir méconnu et méprisé et de n'avoir pas gardé pour elle l'inappréciable honneur de l'avoir aidé à faire jouir immédiatement l'humanité des bienfaits de sa divine découverte.

3° Un de vos reproches à sa théorie , c'est d'avoir donné à l'église , dans le Phalanstère , une des principales places et non la principale , et vous induisez de ce fait purement architectonique , que la religion est destinée par lui à une place secondaire. Convenez , monsieur , qu'il faut , à un esprit aussi élevé et aussi logique que le vôtre , une bien grande préoccupation pour arriver à une pareille rigueur d'induction.

Si l'église matérielle n'a pas , dans l'édifice communal , dans le bâtiment tracé par Fourier , les dimensions et la place centrale de nos admirables basiliques du moyen âge , c'est évidemment bien moins sa faute à lui qu'à l'époque à laquelle nous vivons.

Au moyen âge la pensée religieuse était la pensée dominante. Elle reliait réellement tous les hommes dans une commune espérance de réalisation des promesses de Jésus-Christ , et les monuments qu'elle nous a laissés en rendent un irrécusable et puissant témoignage ; mais , faute de réalisation , l'espérance s'était peu-à-peu fatiguée et , longtemps avant Fourier , les dimensions des maisons de prière s'étaient successivement rabaisées à de bien moindres proportions. Les Jésuites , dès le temps d'Henry IV , et le roi très-chrétien , Louis XIV lui-même , ne donnaient déjà plus à l'église , soit à La Flèche , soit à Versailles , qu'une des principales places et non la principale , dans les palais somptueux qu'ils mettaient tant d'affection à construire.

Et de nos jours , monsieur , quelle différence à l'extérieur

et au premier coup-d'œil, pourriez-vous trouver, à Paris, entre le palais de la bourse et l'église de la Magdelaine ?

Monseigneur et ses illustres collègues ne tolèrent-ils pas eux-mêmes ce rapetissement de la maison du Seigneur, quand ils autorisent, quand ils bénissent dans les châteaux, des chapelles attenantes quelquefois à la chambre à coucher de nobles châtelaines qui ne donnent souvent à ces cabinets de prière, ni plus de dimension ni plus de luxe, ni plus d'importance qu'à leurs boudoirs.

Ce ne sont là, monsieur, ni des édifices, ni des pensées de religion. L'égoïsme et le morcellement ont passé par là comme dans la propriété foncière et dans la famille. C'est un des signes frappants de la décadence de notre pauvre état de civilisation et il y aurait vraiment autant de folie, permettez-moi de le dire, à en accuser Fourier, cette âme si grandement religieuse dans le vrai sens de ce mot, qu'il y en aurait eu à accuser Jésus-Christ et les premiers chrétiens de manquer de religion, parceque leurs premières réunions eurent lieu dans des maisons particulières ou dans les profondeurs des catacombes.

Quand le bonheur sur la terre sera réalisé pour tous suivant les prédictions des prophètes et les promesses de l'évangile, l'humanité, croyez-le bien, saura trouver, pour manifester à Dieu toute sa reconnaissance, des temples et des cérémonies, qui ne laisseront rien à souhaiter aux âmes dévouées comme la vôtre et dans lesquels tous, hommes non moins que femmes, esprits forts autant qu'esprits faibles, seront heureux de se réunir et de se confondre dans une charité universelle, dans un mutuel et saint amour.

4° L'avant dernière phrase de votre lettre me paraît faire allusion à de prétendues essais avortés de phalanstère : je dois dire à ce sujet, monsieur, qu'il est à ma connaissance parfaite que jamais de pareils essais n'ont été faits, je ne dirai pas avec le concours, mais même avec l'assentiment de Fourier ou de son école. C'est malgré eux et malgré leurs avis réitérés, que ces tentatives ont été faites, complètement en dehors de l'école, par quelques personnes trop zélées pour être patientes, et trop impatientes pour se souvenir que le premier devoir de ceux qui prétendent à l'honneur de réaliser l'application des lois de l'harmonie, est de sacrifier beaucoup au maintien de l'union qui seule fait la force.

A ces personnes là, et non à l'école Phalanstérienne, doit donc rester la responsabilité tout entière.

Telle est, monsieur, l'exacte vérité sur ce point, vérité au sujet de laquelle M. Lacordaire a dû regretter d'avoir été induit dans une erreur complete, ainsi que l'a montré l'une de ses dernières conférences à Notre-Dame.

5° Enfin, monsieur, vous regretterez, non moins que lui, une erreur bien plus grave encore, celle que vous avez commise en citant le fameux passage tiré de la page 401 du *traité de l'association*.

Relisez ce passage, je vous en conjure, relisez-le même dans l'édition des *œuvres complètes de Fourier*, t. 4. p. 363 et dans la *Phalange de février* 1846, p. 136; relisez-le,.... puis appelez à votre aide tout ce que votre caractère de prêtre et vos sentiments religieux peuvent vous donner de force contre les suggestions de l'amour-propre blessé; car vous aviez commis, vous le voyez, *une erreur énorme*: — Vous aviez lu en homme prévenu, passionné, aveugle, décidé d'avance à trouver un coupable et n'écoutant même pas les paroles du malheureux que vous traduisiez ainsi, *ab irato*, aux pieds de votre tribunal.

Que de jugements rendus de la même manière! Que d'idées, que d'hommes condamnés dans le monde, parce que la prévention, s'entête à leur faire dire *noir*, quand ils ont dit *blanc*.

Ainsi, monsieur, Fourier, qui a passé sa vie à peindre les vices de notre état social, de notre *civilisation*, vous montre scientifiquement et par des exemples connus de tout le monde et dont le diocèse du Mans, (*voir les annales de la Cour d'Assise*), n'est pas plus pur que les autres; Fourier vous montre *jusqu'à quel degré d'infamie cette civilisation peut descendre*, — et vous, monsieur, vous, homme d'esprit pourtant, homme d'étude, homme sérieux enfin, vous commettez l'inconcevable.... légèreté de lire tout le contraire de ce que Fourier a écrit, — de lui attribuer comme un enseignement pour l'avenir, ce qu'il stigmatise avec tant d'indignation et de mépris.

Et vous faites cela, monsieur, vous citez triomphalement ce passage sur lequel il était si facile de ne pas se méprendre, au lieu d'en tirer tout simplement cette humble et juste conséquence, que la direction donnée depuis 1800 ans par l'é-

glise à la morale publique doit avoir grand besoin d'aide, puisque la *civilisation*, qu'elle catéchise depuis si longtemps, en est encore à de pareilles erreurs et à de pareilles turpitudes.

Aussi, monsieur, j'ose attendre de votre esprit de justice que vous chercherez dorénavant les grandes, fécondes et saintes vérités répandues à pleines mains dans les œuvres de Fourier, que vous les chercherez et que vous les étudierez avec autant de zèle que vous en avez mis à y trouver des erreurs et des énormités qui n'y sont pas.

Là se termine cette longue, mais indispensable discussion.

Il ne me reste plus qu'à vous rappeler, monsieur, que l'argument contenu dans ma lettre à Monseigneur n'a rien perdu de sa justesse :

Puisque Monseigneur, dans son mandement de 1845, avait confondu tous les Phalanstériens dans une commune réprobation ;

Puisque, dans sa lettre du 14 mars 1845, Monseigneur avait la bonté de me dire que sa réprobation avait *trait non aux questions économiques et aux doctrines d'organisation du travail, mais seulement aux questions religieuses* ;

Il reste donc non moins vrai, que le mandement de 1845 a frappé, *sans distinction*, aux yeux du public, les Phalanstériens qui, comme moi, croient à l'organisation du travail par l'établissement du Phalanstère avec le concours de la religion, et ceux, (mais je n'en connais aucun), qui préféreraient se passer d'elle.

Il reste donc non moins vrai enfin, que la lettre de monseigneur, en contenant cette juste et expresse distinction, en constate l'absence et la nécessité dans le mandement.

C'est donc au nom des plus simples notions de la justice que ma réclamation a été soumise à Monseigneur ;..... mais vous pensez que sa grandeur n'y doit pas faire droit !

Permettez-moi de croire encore, monsieur, à moi qui ai l'honneur de connaître Monseigneur et qui le vénère depuis près de 40 ans, à moi qui n'ai jamais séparé le souvenir de M. Bouvier d'une auréole de sainte justice, permettez-moi de croire que vous n'avez pas sondé, jusqu'au fond du cœur de notre saint évêque, l'impression qu'y peut produire l'idée d'être taxé d'un déni de justice aussi évident.

Il y a là , je le sais , et loin de moi la pensée de l'oublier , une haute question de dignité pour notre évêque ;

Mais au lieu d'être , en quoi que ce soit , compromise , cette dignité ne serait-elle pas parfaitement conséquente avec elle-même , si le mandement de 1846 ou toute autre lettre pastorale , répétant simplement les expressions de la lettre confidentielle du 14 mars 1845 , disait :

« Des personnes auxquelles nous n'avons point lieu de  
« supposer de coupables arrière-pensées contre la religion  
« et qui croient trouver dans les théories Phalanstériennes  
« des moyens de remédier aux misères des classes pauvres ,  
« se sont douloureusement émues des paroles de notre  
« mandement de l'année dernière au sujet des atteintes que  
« pourraient porter à la religion ces mêmes théories : —  
« Nous déclarons , comme cela est d'ailleurs évident , que  
« le paragraphe de notre mandement , qui a inquiété et  
« blessé la susceptibilité de ces personnes , avait trait , non  
« aux questions économiques et aux doctrines d'organisa-  
« tion du travail , dont notre pensée faisait entièrement  
« abstraction , mais seulement aux questions religieuses et  
« morales. »

Je le répète donc , monsieur , entre le mandement public de 1845 et la lettre particulière que Monseigneur a bien voulu m'écrire le 14 mars , il y a tout juste la place d'une injustice , mais trop facile à réparer pour que Monseigneur veuille s'y refuser à ma prière.

Veillez agréer.....

SAVARDAN ,

D. MÉDECIN.

CHAPITRE XXII  
**LA COMMUNE.**

TELLE QU'ELLE EST

ET

TELLE QU'ELLE POURRAIT ÊTRE.



---

« La commune est donc l'atelier social, l'élé-  
« ment alvéolique de la province, de la nation,  
« de la société générale.

(VICTOR CONSIDÉRANT. — *Destinée sociale.*

---

Il y a là, je le sais, et loin de moi le genre de l'oublier,  
une haute question de dignité pour notre époque.

Mais en lieu d'être, ce qui par le fait, est probable,  
cette dignité ne serait-elle pas plutôt le résultat  
avec elle-même, et le franchement de 1848 ou toute autre  
lettre pastorale, répétant simplement les expressions de la  
lettre susdite du 14 mars 1848, disait :

- Des personnes auxquelles nous avons le devoir de  
supposer de **GRANDS TALENTS**
- et qui croient trouver dans les théories Phaléristiennes  
des moyens de remédier **LE MAL** des pauvres,
- et sont disposés à se servir de ces paroles de nos  
mandements de l'Église de Rome, pour leur donner  
une sanction morale.

LE MAL QU'ELLE POURRAIT ÊTRE

Il est évident que ces personnes, en se servant de ces  
paroles de nos mandements de l'Église de Rome, pour leur  
donner une sanction morale, se servent de ces paroles  
pour leur donner une sanction morale, et se servent de ces  
paroles pour leur donner une sanction morale.

---

La commission des affaires ecclésiastiques  
a l'honneur de vous adresser ci-joint  
le rapport qu'elle a l'honneur de vous adresser  
à ce sujet.

---

LE PRÊTRE SELON L'ÉVANGILE.

CHAPITRE XXII.

LE CURÉ.

---

« Il est un homme dans chaque paroisse qui  
n'a point de famille, mais qui est de la famille  
de tout le monde. (LAMARTINE.)

---

Quand le prêtre est arrivé aux deux tiers de sa vie, quand la vieillesse commence et qu'on lui reproche d'être un vieillard jusqu'à la mort, avec intelligence et sans trop de douleur, un million de conseils qui s'élevaient sous sa pauvre éducation incomplète, son ignorance du monde, sa lenteur dogmatique, son venin de catholique et sa condition de membre d'une

CHAPITRE XVII

LES ÉPIGRAMES

---

Il est un homme sans cœur, sans foi,  
à son point de vue, mais qui a de la foi  
de tout le monde. (L'ÉPIGRAMME)

---



§. VI.

LE PRÊTRE SELON L'EVANGILE.

---

πρεσβύτερος, presbyter, ancien, vieillard.

---

«... Un vieux prêtre, symbole de charité, de  
« pardon et d'espérance éternelle... »

(EUGÈNE SUE, Mystères de Paris.)

---

« Quand le prêtre se contentera d'être le mo-  
« dèle des vertus, le docteur et l'interprète cha-  
« ritable des besoins les plus sacrés de l'homme ;  
« le vrai pasteur des âmes de tous ses semblables,  
« qu'ils s'appellent chrétiens, juifs, turcs ou  
« payens ; sans exiger que sa croyance soit soute-  
« nue exclusivement et politiquement par l'état ;  
« sans avoir un but temporel à côté du but spiri-  
« tuel ; sans suivre servilement pour le dogme une  
« méthode scolastique et sans se faire payer de  
« ses soins d'une manière si peu digne de sa pro-  
« fession, alors seulement l'Église sera réellement  
« l'institution qui contribuera le plus à l'instruc-  
« tion et à l'ennoblissement de l'espèce humaine ;  
« alors le Christ sera de retour sur la terre ; alors  
« le millénaire commencera ; alors la religion,  
« devenue toute pratique, ne demandera plus aux  
« hommes ce qu'ils croient, mais ce qu'ils font. »

(Le prince PUCKLER-MUSKAU.)

---

Quand le prêtre est arrivé aux deux tiers de sa vie, quand la vieillesse commence et qu'un heureux naturel l'a conduit jusque-là, avec intelligence et sans trop de chutes, au milieu des écueils que soulevaient sous ses pas son éducation incomplète, son ignorance du monde, sa ferveur dogmatique, son vœu de célibat et sa condition de membre d'une

corporation qui ne doit avoir que Rome pour famille et pour patrie ; le prêtre commence alors sa carrière évangélique.

La vieillesse n'est plus le tems des sensations énergiques : les matériaux dont se compose l'organisation humaine commencent à perdre de leur cohésion ; les communications entre les divers organes se font avec moins de rapidité ; leurs fonctions se ralentissent ; l'intelligence , placée au milieu de cet organisme , soumise à ses vicissitudes et moins pressée par lui dans ses manifestations , perd comme lui peu-à-peu de son ressort et de sa spontanéité ;

Mais , enrichie , par compensation , des fruits de l'expérience , alors commence pour elle l'âge de la réflexion , de la patience et de la bienveillance générale : alors commence pour le prêtre plus particulièrement , la pratique de cette sainte vertu à laquelle on a donné le nom de tolérance.

Une révolution complète s'opère peu-à-peu dans son esprit : sans perdre ce respect pour l'unité , qui l'attache à Rome , et qui fait la force des institutions , son cœur , que ne ferment plus au même degré la haine et la colère contre l'incrédulité , adoucit les manifestations de son ambition de prosélytisme. Il commence à comprendre que le *compelle intrare* de l'évangile , cette parole par laquelle on a essayé de justifier toutes les rigueurs , toutes les persécutions , toutes les cruautés religieuses , n'était point dans la bouche du Christ , un appel à la force , à la violence.

*Contraignez d'entrer* , disait en effet Jésus-Christ , ( St.-Luc , C. XIV , V. 16 , 23. ) mais que ce soit par le charme du but que vous proposerez , par la puissance de vos raisonnements et de vos exemples , la douceur , la persuasion et l'entraînement de vos paroles ; « *Car mon joug est facile et mon fardeau léger et ceux de vous qui le prendront , trouveront le repos de leurs âmes , parce que je suis doux et humble de cœur.* » ( Saint-Mathieu , C. XI. V. 29 et 30. )

Entré dans cette carrière du seul amour , qui lui ait été permis , le prêtre laisse ouvrir son âme à la vraie charité , aux affections de famille , à la tendresse pour les enfants. C'est alors qu'on le voit adopter ceux de son frère ou de sa sœur et , à leur défaut , quelques uns de ceux que la providence a confiés à sa direction évangélique.

Sous l'influence de ces sensations , de ces sentiments

nouveaux, sa vie s'est modifiée tout entière : loin de fuir l'incrédule et l'impie et de n'avoir d'accueil que pour ceux que la foi ou l'intérêt rendent soumis à sa direction, il aime à mettre en pratique la parabole du bon pasteur : *il n'hésite pas un instant à laisser ses bonnes brebis, pour se mettre à la recherche des mauvaises* ; et si le sort a mis autour de lui des philosophes et des incrédules, (publicani et peccatores, comme dit l'évangile), il se souvient que Jésus l'a envoyé *de préférence vers les brebis perdues de la maison d'Israël et qu'il voulait la miséricorde et non le sacrifice, car il n'était pas venu pour appeler les justes, mais pour convertir les pécheurs* ; (St.-Mathieu, C. IX. V. 10, 11, 12 et 13. C. X. V. 6.) et c'est pour ceux-ci qu'il réserve ses soins et ses préférences, afin de les attirer à lui, moins encore par la force de ses argumentations que par l'impression irrésistible produite sur les esprits les plus rebelles par la douceur et la bienveillance.

Prêt à rendre à César ce qui est à César, comme à Dieu ce qui est à Dieu, il enseigne le respect pour la puissance temporelle ; et, fidèle à sa mission de paix et de conciliation, il met toute sa prudence à se montrer étranger aux partis, quels qu'ils soient, qui peuvent diviser le pays qu'il habite.

Chargé de prêcher l'obéissance, il s'attache à en donner l'exemple, en ne murmurant point contre les décisions de ses chefs spirituels et en ne détournant pas ses paroissiens de se conformer à ces *concordats* destinés à concilier les pratiques de la religion avec l'extension des besoins et des travaux des populations.

Instruit par ces exemples de *concorde* entre les puissances de la terre, il s'attache à en produire un reflet dans sa paroisse par son union avec l'administration qui en gouverne les intérêts temporels.

En contact immédiat avec elle pour le règlement des affaires de la fabrique, dont il est le principal administrateur, il met un juste amour-propre à se distinguer de ces curés qui, faute d'un peu d'étude de la comptabilité que tous devraient connaître et, qui, supportant d'ailleurs impatiemment tout contrôle, laissent régner dans leurs comptes un désordre peu propre à les entourer de considération et de confiance.

Il supprime peu à peu, dans le règlement de ces affaires,

tout ce qui tend à transformer l'église en une maison de commerce. Il transporte ailleurs ces adjudications de bancs ou de chaises qui sont souvent une vraie profanation du temple du seigneur et surtout il se garde avec soin de remplir dans ces adjudications, l'office de commissaire priseur et de crieur des objets à louer et d'imiter ceux de ses confrères, qui, par un zèle mal éclairé, prostituent ainsi, dans ces circonstances, la dignité de leur ministère.

Membre du comité de surveillance de l'instruction primaire, le curé, dont nous parlons, s'efforce d'être impartial dans l'exercice de cette délicate et importante fonction. Malgré son désir de voir cette branche de nos institutions confiée à l'autorité ecclésiastique, il s'attache à rendre justice au laïque que l'Université a investi de sa confiance. Indulgent avec tous, il doit, par exception, être sévère avec celui-là comme envers lui-même; car tous deux, tous deux seuls, par état, sont obligés, dans la paroisse, de joindre de bons exemples à de bons enseignements.

Le prêtre et l'instituteur, dont on rendrait ce témoignage: « *Faites ce qu'ils disent et, non ce qu'ils font,* » seraient pour la commune un fléau pire que la destruction de l'école et de la chaire; aussi le prêtre évangélique apporte-t-il un soin minutieux à mettre en harmonie ses sermons et sa vie.

Ses prédications ont pu perdre de leur énergie; mais elles ont aussi perdu leur rudesse, et sa parole devenue plus onctueuse, plus charitable, et dégagée désormais de toutes allusions personnelles se fait écouter même de l'impie, qui, ne sentant plus peser aussi publiquement sur lui le poids de l'anathème, cesse de fermer son intelligence aux douces peintures de la vertu, oublie de blasphémer et peut renaitre à l'espérance.

Au confessionnal, le prêtre enseigne d'avantage et questionne moins, afin d'épargner à ses pénitents l'embarras, la honte des réponses et les tentations du mensonge. On le voit surtout garder ses sévérités pour ces dévots de profession qui abusent de la sainteté du sacrement et de la patience du confesseur par le récit pharisaïque de leurs momeries et de leurs faux scrupules et par leur tendance à transformer le saint tribunal en un bureau de médisance, de délations et trop souvent de calomnies.

Sachant combien il faut que le prêtre inspire à certains

esprits de haute confiance et de sympathie pour les amener à l'aveu des doutes et des tourments de leur conscience ; sachant combien est rare la réunion des conditions qui commandent cette confiante sympathie, il fait avec humilité des retours, justes quelquefois, sur lui-même, et cesse de déverser ses mépris sur ceux auxquels il n'a pas encore eu le bonheur d'inspirer cette sorte de tendresse filiale ou fraternelle, qui, dans les circonstances difficiles de la vie, conduit, comme par enchantement, un homme malheureux dans les bras ou aux pieds d'un autre homme.

Il se rappelle d'ailleurs que la confession auriculaire n'existait point à l'état de loi dans les premiers siècles de l'Eglise et qu'il peut se rencontrer d'honnêtes chrétiens, mais douteux catholiques, qui, faute d'avoir trouvé, jusque-là, leur confesseur sympathique, s'en tiennent encore aux enseignements de l'illustre Saint-Jean Chrysostôme, qui, formellement et à la lettre, conseillait, recommandait aux chrétiens de son temps, de se confesser, non pas à un homme, mais à Dieu.

La morale obtient peu-à-peu une part beaucoup plus large dans les enseignements de la chaire et du catéchisme. Les devoirs qu'elle impose se rattachent à toutes les circonstances, à toutes les pensées, à toutes les actions. La vie de chacun est en cause pendant ces dissertations ; aussi combattent-elles, bien plus efficacement que les explications impossibles ou incomprises du dogme, le besoin de sommeil auquel cèdent généralement à l'église nos cultivateurs exténués des travaux de la semaine.

Le triomphe du prédicateur de campagne dont l'intelligence est mûrie par l'âge, l'étude et l'expérience, ce n'est donc plus de s'irriter et de tonner, comme nous l'avons vu si souvent, contre la tiédeur de malheureux qui ne comprennent pas et qui sommeillent ; mais c'est de trouver quelques paroles qui les tiennent éveillés et qui les persuadent ; c'est de les entretenir, au point de vue religieux, de leurs travaux, de leurs intérêts et des moyens de les améliorer ; des prodiges de la science et des merveilles de l'industrie qui perfectionnent toutes choses ; de l'espérance, très-chrétienne assurément, et de la possibilité de voir le bien être atteindre, dès ce monde, *par surcroît*, jusqu'au plus infime des enfants de Dieu, *conformément à sa promesse* ; (Saint-Mathieu, C. VI,

V. 33. C. VII, V. II.) de leur apprendre enfin à concilier saintement, comme a très-bien su le faire le clergé lui-même, les intérêts temporels avec la morale et les pratiques de la religion.

Le vieux prêtre ne fulmine plus contre la danse, délassement salulaire, fort honnête en lui-même et très-propre à polir les mœurs. Il ne trouble plus, à ce sujet, les consciences des jeunes filles, qui ne peuvent rien comprendre à cette proscription ; mais il réserve toute sa sévérité pour l'incurie, si commune à la campagne, des parents qui n'exercent aucune surveillance sur leurs enfants, même au milieu des champs, où la morale a beaucoup plus de dangers à courir qu'au milieu d'un bal champêtre convenablement dirigé et surveillé.

Sorti désormais de cette époque douloureuse de sa vie où il a dû répéter tant de fois avec Dieu, *il n'est pas bon que l'homme soit seul*, soustrait enfin avec l'âge à l'irritation que lui causait par fois le spectacle de ceux qui ne subissaient pas comme lui les pénibles conséquences d'un vœu auquel ne répond pas toujours l'abnégation de ceux qui se le sont imposé, on ne lui voit plus la même dureté d'expression, la même âcreté de mépris pour les erreurs des Magdelaines. Il ne se souvient plus de ses douleurs et de ses sacrifices qu'en se rappelant, avec charité pour tous, qu'il faudrait être sans péché pour avoir le droit de jeter la première pierre et qu'il faut beaucoup pardonner à ceux qui ont beaucoup aimé.

Le vieux prêtre visite tous ses paroissiens, surtout quand ils sont malades et sans attendre leur appel. Sa présence auprès d'eux laisse moins d'accès aux sorciers, aux devins et aux charlatans. Les prescriptions du médecin en sont mieux observées. Il sait, avec prudence, avec discrétion, attendre les manifestations de la confiance de chacun. Sa présence est un avertissement suffisant pour ceux qui désirent recourir à son ministère et quand il a la douleur de rencontrer des âmes tièdes, indifférentes ou incrédules, il suit l'exemple de ces admirables prêtres consacrés aux prisons et à l'échafaud ; il accompagne courageusement la victime, lui prodigue les témoignages de sa charité jusqu'à la consommation du sacrifice et n'afflige point ensuite sa paroisse par ces refus de sépulture ecclésiastique qui ne frappent que les vivants ; qui

sont un empiètement sur la juridiction divine ; qui ne produisent que le scandale, et que Jésus-Christ lui-même a condamnés en disant : « *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.* ( Saint-Mathieu, C. VII, V. I ).

Quand le prêtre a pu comprendre de bonne heure que l'étude exclusive de la théologie ne suffit pas à l'aliment journalier de l'intelligence d'un homme et quand il a eu le bon esprit d'adopter, pour les nombreux loisirs de son apostolat dans la paroisse, l'étude de quelque autre branche des connaissances humaines, il a fait beaucoup pour son bonheur et pour celui de ses paroissiens, car plus on sait, mieux on vaut.

En devenant plus instruit, il est devenu . . . . moins théologien, peut-être ; aussi s'est-il exposé aux mépris, aux sarcasmes de ceux de ses confrères qui regardent comme un devoir de rester étrangers à tout ce qui n'est pas compris dans les prescriptions de leur ministère ; mais en développant son intelligence, en aggrandissant le cercle de ses connaissances, il subit moins le joug des petites choses ; il est devenu plus homme du monde, plus tolérant, . . . . meilleur.

Il sait, lui, que la désolante doctrine qui prête ces mots à Jésus-Christ que *son royaume n'est pas de ce monde et qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous*, est une doctrine fautive, un aveu triste et coupable de l'impuissance de ceux qui, pour l'établir, ont osé porter une main sacrilège sur les divines paroles de l'évangile ;

Il sait que la religion du Christ ne sera réalisée sur la terre que lorsque tous les hommes seront réellement frères ;

Il sait que cette fraternité ne cessera d'être un vain nom que le jour où cessera l'odieux spectacle d'hommes mourant de faim, quand leurs prétendus frères regorgent de richesses point ou mal employées ;

Il sait, à la vue des 18 siècles de misère qui se sont encore écoulés depuis l'avènement du Christ, que la prédication de l'évangile n'a pas été destinée par Dieu à suffire seule à la rénovation sociale ;

Il sait donc que Dieu a voulu laisser à l'homme une grande part dans la réalisation du bonheur qu'il lui a solennellement promis pour cette vie ;

Il lui a suffi d'un regard attentif sur la constitution actuelle de la société, pour comprendre que ce bonheur ne

se réalisera point sans de profondes modifications dans l'ordre social et que ces modifications ne peuvent être que le produit d'une science nouvelle ; aussi n'a-t-il point de malédictions ni de mépris pour ceux qui rêvent cette révolution évangélique et qui croient en posséder les moyens ;

Et plus les sciences obtiennent de lui d'admiration , d'amour et d'études , plus il comprend l'immensité du champ qui leur est ouvert et moins il se sent disposé à repousser celles mêmes qui lui semblent élargir un peu brusquement le cercle des idées communément admises.

S'il ne comprend pas avec certitude, il attend, pour ne pas se rendre complice des faux jugements et des persécutions qui accueillirent à leur origine toutes les idées qui ont fait faire quelques grands progrès à l'humanité.

L'agriculture, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'archéologie, la peinture, la musique comptent, dans le clergé des campagnes, quelques adeptes et ces prêtres-là ne sont pas les moins bons.

Il en est qui ont pris à tâche de doter leur presbytère d'une collection de tous les produits naturels de la paroisse et on ne saurait nier l'importance que pourrait avoir l'établissement de pareils musées dans toutes les communes.

L'étude des sciences et des arts vient donc très-bien en aide au bréviaire pour conjurer le malin esprit et résister à l'entraînement de ses tentations.

C'était encore, à plus de 80 ans, l'avis d'un ancien chanoine de Toul, l'abbé Beurard, auteur d'un bon dictionnaire de minéralogie français-allemand : possesseur d'un riche cabinet de minéralogie, il passait une grande partie de son temps à polir de belles pierres et à en composer avec beaucoup d'art, de petits meubles ou des tableaux.

Un jour que nous lui témoignions notre surprise de son assiduité à ce travail, quelquefois assez pénible :

« Qu'aurais-je donc pour me défendre contre les mauvaises pensées, nous répondit-il avec une spirituelle gaité ?  
« Tenez, mon ami, ajouta-t-il, il y a tantôt vingt ans que  
« ce travail-là est mon meilleur chasse-diable. »

Le vieux prêtre qu'anime l'amour de la vérité et que la sagesse a préservé de l'avarice trop commune à cet âge, met sa gloire à combattre toutes les erreurs, toutes les superstitions, même celles qui servent d'aliment au casuel de sa

cure. Il rougit alors de cette concurrence, de cette rivalité établie, à l'aide de l'ignorance et de la cupidité, entre les reliquaires et les images des paroisses. Admirateur sincère de la toute-puissance de Dieu, il la respecte trop pour la ravalier en enseignant qu'elle se manifeste dans tel coin d'église, de rue, ou de carrefour, de préférence à d'autres, par des vertus, des privilèges particuliers accordés à telle image plutôt qu'à telle autre; et surtout encore à des images grossières et hideuses comme celles auxquelles le paysan vient, quelquefois de fort loin, offrir un cierge et, modelée en cire, la partie malade pour laquelle on les implore, puis payer la lecture de quelques évangiles, ici pour la teigne et les dartres, là pour les scrophules et le carreau, ailleurs pour les peines du cœur ou la rage, etc.

Du reste, l'expérience apprend au prêtre qu'il ne saurait prendre trop de précautions pour la destruction de ce ridicule fétichisme. Quoique sa conviction en ce cas soit doublement prouvée par sa parole et par le tort qu'il fait à son casuel, ses efforts échouent souvent contre la puissance des préjugés dont l'intérêt, aidé de l'ignorance, a farci la tête des habitants des campagnes.

Dans un joli village près de Paris et dans la cour du presbytère, existait une fontaine miraculeuse, dont l'eau, simple et fort peu abondante, mais *réputée souveraine* pour de graves maladies, produisait à la cure un revenu, qui, jusqu'à nos jours, n'avait pas été dédaigné.

On dit même, mais nous ne l'avons pas vu, que lorsque le mois d'août tarissait la source sacrée, l'eau du puits lui venait en aide et que les fidèles ne la trouvaient jamais à sec.

Le respectable prêtre qui dessert aujourd'hui cette paroisse, sentit la rougeur lui monter au front, quand on lui fit voir et quand on lui vanta cette branche intéressante de son revenu. Il en fit la matière de son premier sermon à ses nouveaux paroissiens et après les avoir exhortés à une foi sans idolâtrie, il leur déclara que la fontaine allait être comblée.

C'était trop faire en un jour : le zèle du digne pasteur n'était pas encore éclairé par assez d'expérience. Il ignorait qu'il faut une autre force que celle de la foi et de la parole pour renverser brusquement une idole vénérée. Une révolution fut sur le point d'éclater dans la paroisse. On craignit un instant pour la sûreté du prêtre et sa position s'est long-

temps ressentie de cette atteinte portée à la crédulité de ses ouailles. Il eût plus lentement, mais mieux réussi, en donnant gratuitement son eau et ses prières, en renouvelant à chaque fois ses instructions et en laissant la source à sec, quand il plaisait à Dieu de la tarir.

Le casuel des messes est encore un vaste champ dans lequel le prêtre, forcé en quelque sorte par la modicité de son traitement fixe, accepte trop souvent le tribut de l'ignorance superstitieuse des habitants des campagnes. La quantité avant tout : telle est la pensée principale du mourant qui, au détriment de ses héritiers, fait des dispositions pour sa rédemption, pour le rachat de ses mauvaises œuvres..... après sa mort. Telle est aussi la pensée, qu'inspire aux survivants, l'amour-propre d'entendre, tous les dimanches, proclamer au prône les cérémonies dont ils ont payé, pour les défunts, l'accomplissement..... et l'annonce.

Enfin cette pensée se retrouve encore, quoique beaucoup plus rarement, chez ceux qui demandent des prières pour la conservation de leurs parents dangereusement malades. Nous en savons un exemple remarquable et nous ne résistons pas au plaisir de le raconter.

Au milieu des collines de sable, des dunes peu élevées que la Manche, dans son mouvement rétrograde, amonçèle depuis des siècles, et à partir de Montreuil-sur-Mer, entre la Canche et l'Authie, existent des villages de pêcheurs où la population s'accroît à grand' peine, décimée qu'elle est, tous les ans, par les naufrages et la phtisie que leur souffle le vent de mer.

Là, point de végétation possible sans la création dispendieuse d'abris artificiels. Les arbres, dont on essaye de couvrir quelques habitations, ne peuvent guère s'élever qu'à la hauteur des buissons. On dirait leur feuillage perpétuellement rongé par la dent des bestiaux ; et les taillis chétifs, qu'on rencontre çà-et-là sur cette côte aplatie, ne perdent peu-à-peu leur aspect rabougri qu'aux dépens d'une large lisière perpétuellement dévorée par un vent âpre, humide et salé.

Là n'aurait pas besoin d'exécuteurs cette vieille loi républicaine qui ordonnait de détruire les enfants nés dans de mauvaises conditions de viabilité : les variations continuelles de la température en ont bientôt fait justice ; aussi, ceux qui

ont résisté à cette puissante cause de destruction, forment-ils une population d'élite, une population remarquable par tous les signes de la force et de la santé; mais une population grave comme toutes celles sur lesquelles souffle fréquemment le vent des tempêtes.

Dans un de ces villages, que nous ne nommerons pas, par respect pour la modestie du digne pasteur qui l'habite, une réunion s'était formée, un soir, autour du foyer de l'un des habitants.

Dans un des deux lits de paille qui composaient le principal ameublement, gissait une malheureuse fille en proie au délire d'une fièvre cérébrale. Malgré l'incohérence de ses discours, il était possible d'y saisir la trace d'une idée fixe : souvent elle répétait le nom d'Ambroise :

« — Mon père ! disait-elle dans un patois qu'il est inutile de reproduire, mon père ! allons donc à la côte. N'entendez-vous pas le vent qui souffle et Ambroise qui nous appelle ? Vous voulez donc le laisser périr ! »

Le malheureux père s'efforçait, tout en pleurant, de rassurer sa fille ; car la mer était calme ; tout faisait espérer une pêche heureuse et le prompt retour des barques ; mais la pauvre enfant n'entendait que le bruissement soulevé dans sa tête par la congestion cérébrale et ne sortait de sa somnolence que pour appeler Ambroise.

Ambroise était son fiancé. De longs débats d'intérêts avaient divisé les deux familles ; mais enfin on s'était entendu ; toutes les formalités étaient remplies et le mariage devait se faire au retour de la pêche.

Parmi les assistants, un homme gros et court, aux cheveux roux, aux sourcils épais, à l'œil gris et faux, au nez pointu, aux lèvres minces et serrées, au menton large et carré, essayait quelquefois de mêler sa voix rauque aux exhortations du vieux père, pour calmer l'agitation de la malade ; mais lorsque cette voix frappait les oreilles de la pauvre fille, elle semblait la rappeler un instant et péniblement au sentiment de la réalité :

« — Va-t-en, Gros-Pierre, s'écriait-elle, jamais je ne t'épouserai. »

« — Pour la sauver, se prit à dire celui-ci à voix basse, vous n'avez pas encore tout fait : le vieux berger n'en

« manque guère , vous le savez , surtout quand on ne le  
« contraire pas.

« — Oh ! c'est bien vrai , répond une voisine ; combien  
« n'a-t-il pas sauvé de monde..... et de bêtes , dans la pa-  
« roisse ? »

« — Sans compter , fait observer une autre , que tout  
« devin qu'il est , c'est pourtant un bon chrétien , qui vient  
« tous les dimanches à la messe et que M. le curé n'en dit  
« point de mal. »

« Faut y aller , notre homme , dit la vieille mère ; n' faut  
« rien avoir à se reprocher. »

« — N'oubliez pas , surtout , ajouta Gros-Pierre en sor-  
« tant aussitôt , qu'il ne faut pas arriver chez le devin avant  
« minuit ; qu'il faut lui porter une poule noire et prendre ,  
« sans le compter , l'argent destiné à le payer. »

Pendant que le vieux père faisait les préparatifs nécessaires  
à cette importante démarche , Gros-Pierre s'était rapidement  
dirigé vers la demeure du père François , le berger devin et  
médecin , et frappait à la porte de sa cabane environ une  
demi-heure après.

« — Mon père François , lui dit-il aussitôt qu'il fût entré  
« et assis , vous êtes un homme secret et vous ne haïssez pas  
« l'argent : je peux donc vous parler en toute sûreté , mon  
« bonhomme : J'ai là dix bons écus , qui peuvent légitime-  
« ment passer de ma poche dans la vôtre , si vous voulez faire  
« ce que je vais vous dire. »

« — Pourvu que ça ne soit pas trop de mal , mon garçon ,  
« je ne dis pas non.... voyons. »

« — Dans une heure d'ici , le père de Marie ,.... vous  
« savez bien... »

« — Oui , oui , de celle-là qui te trouve trop laid et qui  
« aime mieux Ambroise que tes écus..... »

« — C'est bon , c'est bon , répondit Gros-Pierre en faisant  
« la grimace , toujours est-il que son père va venir vous  
« trouver pour que vous la guérissiez et mes dix écus entre-  
« ront dans votre bourse , si vous parvenez à en tirer cent  
« de la sienne pour les donner..... à l'église , par exemple. »

« — Ha ! ha !.... je te comprends , mon garçon : le père  
« d'Ambroise n'a consenti au mariage qu'à condition que la  
« future apporterait cent écus et qu'elle contribuerait ainsi à  
« l'équipement de pêche de son mari : Si la pauvre fille

« guérissait , et si cette somme , réunie à grand'peine , ne  
« pouvait plus être comptée ; le mariage manquerait et tu  
« espérerais , toi qui es assez riche pour prendre une belle  
« fille sans dot , que tu serais accepté.....faute de mieux.....  
« Pas mal , mon garçon , pas mal imaginé.... mais tu n'es  
« guère généreux , pour un si gros service et tu ne réussiras  
« pas , c'est moi qui te le dis , si tu ne doubles pas la dose. »  
« — Comment , vingt écus !.... vous n'avez donc pas de  
« cœur , père François ? »

« — Plus que toi , mon garçon , plus que toi , et si tu ne  
« comptes pas , là , l'argent , tout de suite , va te coucher ,  
« et laisse moi dormir. »

Gros-Pierre , pressé par le tems et par la violence de sa passion , n'essaya pas de marchander et déposa la somme ; mais à condition qu'il resterait caché dans un coin de la cabane , afin de s'assurer que les clauses du traité seraient fidèlement observées.

Au son de minuit qui se fit entendre à l'horloge de la paroisse , on frappa à la porte de la cabane. C'était le père de Marie. Il exposa l'objet de sa visite ; présenta sa poule et déposa sur la table une poignée de monnaie sans la compter.

Le vieux berger alluma un peu de charbon dans un réchaud ; y jeta trois pincées de sel , trois des pièces de monnaie déposées sur la table , trois plumes arrachées à la poule noire et trois rameaux de verveine ; ( la verveine , depuis les druides jusqu'à nous , a toujours présidé aux œuvres de divination ) ; trois fois il fit le tour du réchaud ; trois fois il sortit pour regarder les étoiles et trois fois il prononça trois mots inintelligibles qu'il paraissait lire dans un gros et vieux livre , bien gras et bien délabré ; puis il rendit son oracle :

« — Les hommes ne peuvent plus rien pour la santé de  
« ta fille..... Tu ne dois espérer qu'en Dieu.... et , comme  
« le sacrifice doit être proportionné au service qu'on de-  
« mande , un annuel de trois cents messes pourra seul te  
« rendre le Seigneur favorable ; va donc et ne perds pas de  
« tems. »

Le berger éteignit son réchaud et le père de Marie reprit en pleurant le chemin de son village.

Gros-Pierre sortit de sa cachette.

« — Eh bien ! es-tu content , mon garçon , lui dit le  
« berger ? »

« — Nous verrons , répondit-il , et il se retira par un chemin détourné. »

A la pointe du jour le vieux père frappait à la porte du presbytère.

« — M. le Curé , dit-il au pasteur en posant sur sa table un sac de trois cents francs , voilà pour des messes que je vous prie de dire pour notre Marie , à partir de ce matin et pendant une année.

« — Le chagrin vous aveugle , mon ami , répondit le bon curé ; et vous vous trompez en pensant que les bontés de Dieu ne s'obtiennent qu'au prix de pareils sacrifices. Celui qui a dit à ses disciples : *vous avez reçu gratuitement , donnez gratuitement* , n'a pas voulu que la nourriture due à l'ouvrier fût pour aucun une occasion de ruine. Ce qu'il demande , c'est une foi vive et pure. Cet argent n'est-il pas , d'ailleurs , la dot de Marie et n'êtes-vous pas hors d'état de lui en reconstituer une semblable ? Rempportez donc votre argent et venez avec non moins de confiance en Dieu assister au saint sacrifice que je vais lui offrir à l'instant même pour elle.

« Non , non , monsieur le Curé ; prenez , prenez , je vous en prie ; car , si vous me refusiez , je serais obligé de le porter à un autre. Si nous perdions notre enfant , cet argent serait pour ma pauvre femme et pour moi un sujet éternel de reproches et si Dieu nous la sauve , pourquoi ne pourvoirait-il pas au reste ?

C'était un parti pris : le curé accepta l'argent et s'en alla sonner et dire sa messe.

A partir de ce jour Marie alla mieux et se guérit.

Ambroise était revenu ; il ne quittait plus sa fiancée et pressait instamment pour la fixation du jour de sa noce ; mais un spectacle étrange se manifestait dans la maison de la pauvre fille : son père et sa mère , si bons pour elle et qui auraient dû être si joyeux , étaient au contraire devenus de plus en plus chagrins sans qu'on en pût découvrir la cause , et , sous des prétextes vains , ils retardaient de jour en jour l'époque tant souhaitée. Enfin Ambroise leur amena son père et tous deux réclamèrent l'accomplissement de la promesse solennellement donnée.

Il n'était donc plus possible de reculer et le triste aveu dut enfin être fait.

« — La somme exigée par vous pour la dot de Marie ,  
« n'est plus en notre possession , dit le père de celle-ci , et  
« il nous est impossible d'en refaire une pareille. C'était un  
« grand crève-cœur pour nous que d'avouer à notre pauvre  
« fille , après sa maladie , un malheur qui devait lui être si  
« sensible. Aussi avons-nous retardé tant que nous avons pu ;  
« mais enfin c'est dit... reprenez votre parole, c'est juste... Et  
« vous, enfants, tâchez de vous résigner et de vous oublier.

« — Maudit argent, s'écria Ambroise , et maudit l'inté-  
« rêt qui y fait tenir autant !

« — Propos d'amoureux , mon garçon , répliqua son  
« père ! Mais que diable en avez-vous fait de cet argent ,  
« ajouta-t-il ? On ne vous l'a pas volé et vous n'êtes pas gens,  
« vous autres, à l'avoir ni bu, ni joué. Expliquez-vous donc,  
« enfin ; on ne se quitte pas ainsi sans se bien dire au moins  
« pourquoi. »

« — L'argent, répondit le père de Marie, l'argent, puis-  
« qu'il faut le dire, a payé les prières qui ont sauvé notre  
« enfant. »

« — Oh ! il valait bien mieux me laisser mourir, sanglota  
« la pauvre fille. »

« — Mon père , mon père , est-ce que vous ne vous lais-  
« sez pas attendrir , dit Ambroise en suppliant ?

« — Si fait , si fait , mon garçon et c'est justement pour  
« ça qu'il faut partir. »

Et il partit aussitôt et toutes relations furent rompues entre les deux familles.

La rupture d'un mariage , à tous les degrés de l'échelle sociale , est un échec pour une fille , même sans tenir compte des blessures que son cœur en peut recevoir ; mais quand cette rupture ne vient pas d'elle , c'est alors un déshonneur qui la condamne ou à mourir vieille fille ou à ne pas se montrer difficile à l'avenir sur le choix d'un époux.

Marie dut subir cette loi , plus impérieuse encore au village qu'à la ville. Gros-Pierre n'avait pas dépensé vingt écus et brisé le cœur de deux pauvres jeunes gens , pour ne pas s'efforcer de recueillir les fruits de sa fourberie et d'un pareil sacrifice.

Tandis qu'Ambroise passait sa vie à errer dans les dunes , sans courage pour le travail et sans autres consolations que la parole du bon curé , qui le cherchait tous les jours pour

le sauver du désespoir et le soutenir par quelques lueurs d'espérance, Gros-Pierre n'avait pas cessé de fréquenter la maison de Marie. Patient comme tous les hypocrites, il avait supporté, sans se plaindre, l'accueil glacial de la pauvre fille, et s'était efforcé, par tous les petits services qu'il pouvait imaginer, de faire tolérer sa présence.

Quand il se fut ainsi rendu plus favorables le vieux père et la vieille mère, il se risqua de reparler mariage. Il était laid ; on le savait méchant ; mais il était riche et cette dernière qualité sera longtemps encore un prestige qui dispense ceux qui la possèdent d'être intelligents et bons et qui les rend partout très supérieurs à ceux qui n'ont pour fortune que les qualités du cœur et de l'intelligence.

Marie, pressée par ses parents et un peu aussi peut-être par cette honte du célibat qui empêche de réfléchir aux conséquences d'une alliance uniquement fondée sur la convenance financière, Marie, non sans beaucoup de regrets et de larmes, consentit enfin au mariage.

Gros-Pierre, au comble de ses vœux, courut au presbytère et à la mairie pour y demander l'heure de l'inscription de ses bans.

« — Gros Pierre, lui dit le curé, avez-vous bien réfléchi à l'acte que vous allez faire ? Votre passion pour Marie vous aveugle-t-elle à ce point que vous ne songiez pas à l'avenir d'un ménage dans lequel n'entre pas une affection mutuelle des époux ; et votre conscience n'a-t-elle rien à se reprocher, d'ailleurs, dans la malheureuse séparation de Marie et d'Ambroise ? »

Gros-Pierre fut troublé un instant de cette allusion à sa visite nocturne chez le vieux berger ; mais il se rassura aussitôt à l'idée que cet homme venait de mourir et que son secret était désormais à l'abri de toute indiscretion.

« — Monsieur le Curé, répondit-il, que voulez-vous que j'aye à me reprocher ? Je prends pour rien une fille qu'Ambroise a quittée, parcequ'elle n'avait pas cent écus à lui donner. Soyez tranquille, allez, le plaisir d'avoir de bon bien et l'occupation qu'elle aura dans ma maison ne lui laisseront guère de tems pour penser à autre chose. D'ailleurs, celui qui mérite une fille, c'est celui qui sait l'obtenir. »

Le curé ne crut pas devoir insister avec un pareil homme et le rendez-vous fut pris pour le soir.

A l'heure dite, Marie avec son père et sa mère, puis Gros-Pierre tout seul, entrèrent au presbytère.

« — Avant d'écrire vos bans, leur dit le curé en posant deux sacs d'argent sur la table, j'ai à remplir deux obligations indispensables, celle de vous transmettre, comme je les ai reçues, les dernières volontés d'un mourant et celle de faire une double restitution :

« Le vieux berger à l'article de la mort, m'a confié cent écus, en me chargeant de les remettre à Marie et de choisir de préférence le jour de son mariage ou celui de ses fiançailles.

« Par un accord frauduleux il avait abusé de la malheureuse crédulité qui règne dans nos campagnes et il avait imposé le sacrifice de la dot qui faisait la condition indispensable du mariage d'Ambroise. Il a pu réparer, en partie le mal qu'il avait fait ; il s'en est sincèrement repenti et il a voulu que je vous en demandasse pardon pour lui ; ma mission est donc accomplie sur ce point.

« Le second sac contient aussi, moins un franc que j'en ai retiré pour la messe dite à l'intention de Marie, les trois cents francs de sa dot. J'aurais bien désiré vous les remettre plus tôt et abrégé ainsi vos souffrances ; mais j'ai voulu, dans un intérêt général, donner le temps aux événements de devenir assez importants, assez remarquables, pour que chacun autour de nous, pût se graver plus profondément dans l'esprit, que les bontés de Dieu ne s'achètent pas, si ce n'est par une foi pure et par de vraies bonnes œuvres, et que le casuel du prêtre ne doit pas se composer des produits d'une superstition aussi déplorable.

« Ainsi donc, Gros-Pierre, ce n'est plus une fille sans dot que vous demandez en mariage et je suppose que ces six cents francs, qui lui appartiennent bien légitimement, ne changeront rien à vos intentions. »

« — Tout au contraire, monsieur le Curé et quand vous nous aurez mariés, il ne me restera plus qu'à vous bien remercier. »

« — Et vous, reprit le Curé, vous, ma bonne Marie, qui pleurez là comme une Magdelaine, allons, parlez à cœur ouvert et ne craignez pas devant moi de dire toute votre

« pensée : Est-ce de bien bon gré que vous allez promettre  
« d'épouser Gros-Pierre ? »

« — Ah ! monsieur le Curé, si Ambroise voulait de moi,  
« dit-elle en étouffant ses sanglots ! »

A ces mots le curé se lève, ouvre une porte et rentre aussitôt en tenant par la main Ambroise et son père :

« — Tenez, ma bonne fille, remerciez Dieu et consolez-  
« vous, voilà deux braves gens qui étaient positivement là  
« tout exprès pour vous redemander en mariage et je pense  
« qu'actuellement vos bans peuvent s'écrire. »

Gros-Pierre s'était sauvé. Marie et Ambroise se marièrent, et le bon curé trouva dans sa conscience et dans les bénédictions de ses paroissiens un bonheur qu'un gros casuel ne lui eût pas procuré.

Tel est le prêtre mûri par l'expérience et sorti, avec un bon cœur et un esprit droit, des épreuves douloureuses de sa jeunesse.

Nous ne finirions pas si nous racontions tout ce que nous savons de courageux, de bon, de généreux, de touchant et de saint dans la vie d'un grand nombre d'ecclésiastiques qu'il nous a été donné de connaître ; mais en terminant ce chapitre, nous ne voulons pas laisser conclure de nos paroles, que, dans notre pensée, la pratique de l'évangile ne serait pas compatible avec les jeunes années du prêtre.

Nous avons dit que cette époque de sa vie était pour lui une époque de déceptions, de dangers et de souffrances ; mais les deux exemples de saint désintéressement que nous venons de citer ont tous deux pour héros deux curés récemment sortis du séminaire, et nous nous honorons de compter pour amis de jeunes ecclésiastiques dont le ministère est vraiment chrétien et qui portent courageusement et saintement leurs croix. Quand *l'âge*, comme dit M. De Lamartine, *aura blanchi leurs cheveux, rendu leurs voix cassées, leurs mains tremblantes* ; quand ils auront subi cette transformation qui en fait un *symbole de charité, de pardon et d'espérance éternelle* ; quand enfin ils seront venus prendre leur dernier repos près de la croix du cimetière, le souvenir de leurs enseignements retentira longtemps au cœur des générations qu'ils s'efforcent d'élever dans la voie du bien, et leur mémoire sera toujours bénie.

Puissent-ils, jusques-là, quelque blâmable que nous leur

paraissions, nous, profane, d'avoir osé, si près, approcher du sanctuaire, ne nous rien diminuer de leur évangélique bienveillance.

Il en sera d'autres, nous le craignons, qui, ne sachant pas tout ce qu'il y a de loyauté et de bon vouloir dans notre œuvre; qui, ne comprenant pas jusqu'à quel point, toute faible qu'elle est, elle est l'expression de la pensée de l'immense majorité de ceux qui ont goûté aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal; d'autres, qui, blessés dans la mauvaise part de leur amour-propre et dans leurs prétentions de domination..... quand même; d'autres enfin qui ne nous pardonneront pas toutes les vérités qu'il nous a fallu dire.

Ce sont là de ces malades, faibles d'esprit et de cœur, qui se révoltent contre le médecin, le calomnient et le repoussent, quand il leur montre, pour causes de leurs maladies, des habitudes nuisibles à réformer, et quand il leur prescrit, pour guérison, d'en contracter de meilleures.

A ces prêtres-là nous n'avons plus qu'un mot à dire :

Partout, dans toutes les divisions de la famille humaine et depuis la plus humble paroisse jusqu'au Vatican, partout la première place est l'objet de vos aspirations ambitieuses.

Cette ambition est juste, car la mission du prêtre est la plus élevée de toutes celles que la providence a confiées à l'homme sur la terre; mais il ne suffit pas de montrer une ambition aussi vaste, il faut la justifier.

J'ai rêvé pour vous, prêtres, un jour magnifique, un jour où l'acclamation universelle, l'acclamation de l'humanité pleine d'amour et de reconnaissance pour le bonheur que vous aurez réalisé pour tous dans ce monde et préparé pour l'autre, vous intronisera partout à cette haute régence que vous ambitionnez et que vous aurez saintement et justement conquise alors par la supériorité incontestée de votre intelligence, de votre savoir, de votre charité et de vos œuvres.

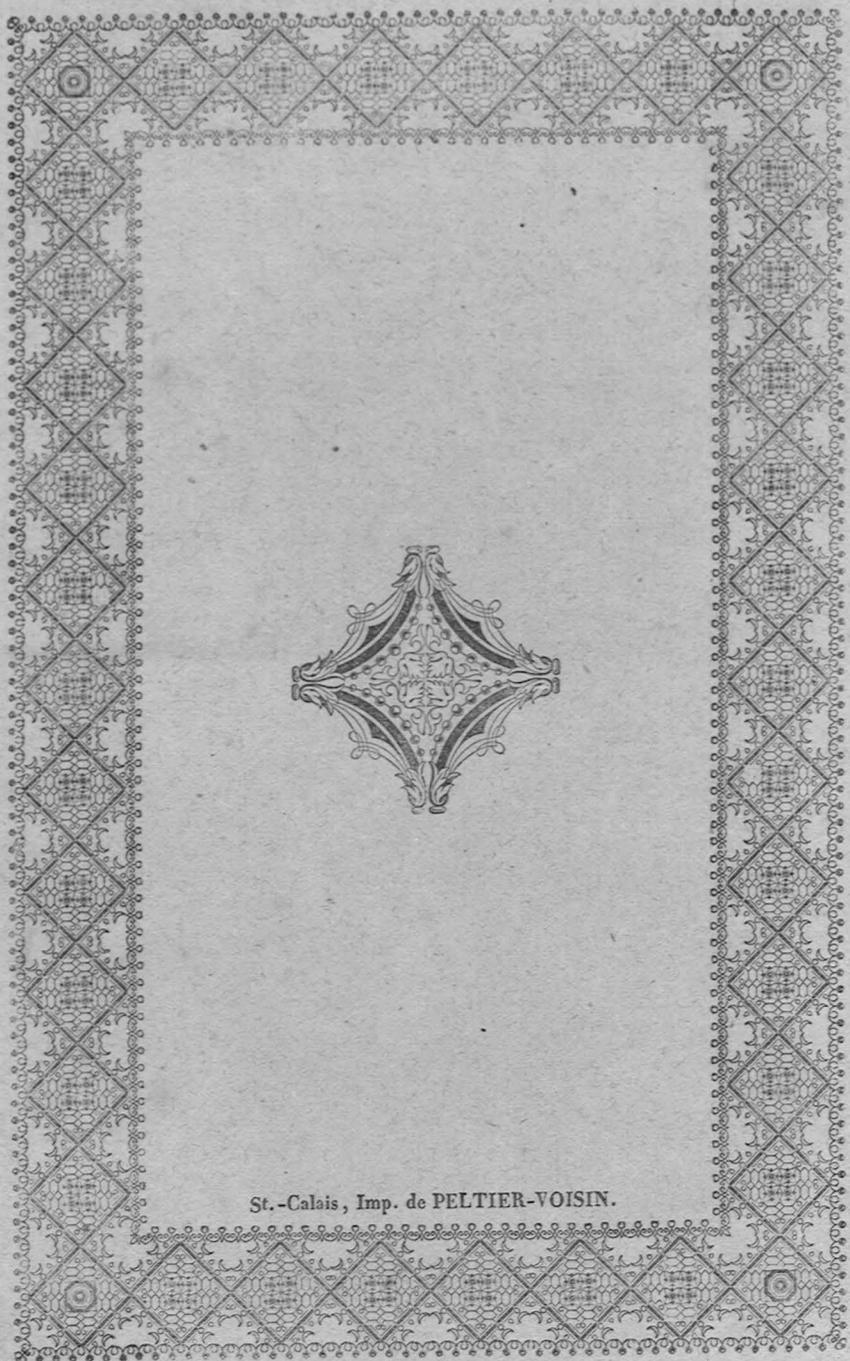
Pourriez-vous me faire un crime d'un pareil rêve?

FIN.



Collin

June 1847



St.-Calais, Imp. de PELTIER-VOISIN.